

LE TERROIR

Organe de la Société
des
Arts, Sciences et Lettres
de Québec.



Edmond LeMoine

No 8

QUEBEC, AVRIL 1919

10 Sous

Sommaire :

NOS ARTISTES, Le Secrétaire.....	Pages 1
OUTRE-MER EN 1918—Conférence, suite—par Adjutor Savard.....	3
LA PRIERE DE JEANNE D'ARC—Poésie—par Maurice Morisset	13
NOS PRINCIPALES RICHESSES, G. E. Marquis.....	16
LA BENEDICTION DES BLES, Geo. Bouchard.....	21
LE CEDRE, A. Bédard.....	28
UN MOT D'ORDRE, J. S. Lesage.....	35
SUR UN ROMAN, Damase Potvin.....	37
LA CHARRUE,—Poésie—Louis-Joseph Doucet.....	40
LES ECHOS DE LA SOCIETE.....	42
BIBLIOGRAPHIE.....	45

Gravure

LA BENEDICTION DES BLES.....	22
------------------------------	----

Abonnement : Un an, \$1.00. Six mois, \$0.50. Etranger, \$1.50
Taux d'annonces sur demande

Adresse: D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Cémazie, Québec.

La Société des Arts, Sciences et Lettres

(Extraits de la constitution)

I.—La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper les Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.

II.—Les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont classés en trois catégories: 1° Associé, 2° Actif, 3° Honoraire.

1° Le membre **Associé** est celui qui, en raison de ses aptitudes ou de ses goûts, peut aider la Société à atteindre son but ;

2° Le membre **Actif** est un membre Associé qui a produit un travail littéraire, scientifique ou artistique jugé satisfaisant par le comité d'études ;

3° Le membre **Honoraire** est celui qui a rendu ou peut rendre à la Société des services appréciables.

III.—La contribution annuelle est de \$5.00 payable en un versement.

LE TERROIR

ORGANE DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

REVUE MENSUELLE

BUREAU
14, RUE CRÉMAZIE



NOS ARTISTES



Le symbole de la Société des
Artistes
Dessin de M. Chs. Huot.

LA Société des Artistes de Québec vient de se fondre avec la Société des Arts, Sciences et Lettres. Cette fusion a été opérée au cours d'une séance du conseil d'administration de la Société des Arts, Sciences et Lettres tenue le 5 avril courant et à laquelle assistait M. Hormisdas Magnan, secrétaire de la Société des Artistes qui avait été appelé à donner toutes les explications nécessaires sur la Société des Artistes.

Le projet n'a soulevé aucune discussion et une résolution touchant la fusion fut adoptée à l'unanimité et insérée dans les minutes de la Société.

Il a été entendu que les membres de la Société des Artistes formeront désormais la section des artistes dans la Société des Arts, Sciences et Lettres et auront pour organe le *Terroir*.

Nous avons donc le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le *Terroir* publiera à l'avenir, à intervalles réguliers, la reproduction de quelques-unes des meilleures toiles de nos peintres québécois et aussi des articles sur la peinture à Québec, toutes choses dont le public n'a pas été bien gâté.

Annonçons aussi que, dès cet été, pendant la période de l'Exposition Provinciale probablement, sera tenue à Québec, un salon de peinture sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

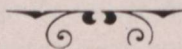
La Société des Artistes, qui compte à peu près tous ceux qui s'occupent de peinture, à Québec, a été fondée en 1910 et incorporée en 1915. Son président d'honneur est Sir Lomer Gouin et ses vice-présidents d'honneur sont l'hon. M. L.-A. Taschereau, S. H. le maire de Québec et M. Eugène Hamel. L'emblème des artistes de Québec c'est le "Don de Dieu", vaisseau de Champlain entrant, à pleines voiles, dans les eaux canadiennes. C'est, par conséquent, l'arrivée des fondateurs du Canada, et porteurs des lumières de l'Évangile et de la civilisation chrétienne. Avec ces Européens, la littérature, la peinture, la musique, les sciences et les arts pénétraient dans la Nouvelle-France. La Société est patronnée par sir Charles Fitzpatrick.

Voici les noms des membres de cette Société :

Miss Bonham, MM. Charles Huot, Edmond Lemoine, P.-J. Paradis, B.-A. Scott, P.-B. Dumoulin, Hormisdas Magnan, Alyre Prevost, R.-I. Neilson, R. Wickenden, H. D'Hellencourt, Hubert Neilson, Ant. Masselotte, Cyrille Tessier, Jules-S. Lesage, Geo. Bellerive, l'hon. Cyr. F. Delage, l'hon. Frank Carrell, l'hon. juge Chs Langelier, M. le magistrat P. Corriveau.

Le *Terroir* est heureux de souhaiter à tous ces distingués personages la plus cordiale bienvenue.

LE SECRETAIRE.



OUTRE-MER EN 1918

Triptyque de gloire : Ypres, Vimy, Verdun

Par M. ADJUTOR SAVARD

Quittant le front Paris. Raccour-nous passerons Rouen, la vieil-souvenir de Jeanne d'Arc saïssant de l'histoire, ment aux Anglais. A tel

souvenirs même étaient anglaises. Passons aussi à Amiens, comme nous y passâmes un matin triste de l'été dernier, alors que le ciel était couvert et bas, présageant un orage de pluie ou un orage d'obus.

Il en était tombé, d'ailleurs, plus à bonne heure. Amiens la Belle était alors sans cesse menacée. Nous allions à travers cette ville de cent mille habitants dont pas une seule maison n'était habitée, et dont les rues même étaient incroyablement désertes. C'est à peine si j'ai vu dans Amiens trois soldats français; ils étaient tous terrés. Le seul civil que nous ayons vu dans la ville fut un vieux prêtre; il longeait tristement la belle cathédrale, comme une dernière sentinelle. La cathédrale d'Amiens ! Je me suis empli les yeux, au passage, de ce bijou merveilleux et aérien dont je connais le détail, depuis qu'étant collégien, j'apprenais à comprendre la beauté avec un professeur érudit et artiste.

J'ai vu, sous le grand portail, le "beau Dieu" dont les traits doux avaient l'air de souffrir entre les sacs de sable qui les entouraient comme un pansement. A la place de la grande rosace qui avait été enlevée, il n'y avait plus qu'un grand trou borgne; on aurait dit d'un œil crevé. Mais cet œil devait revoir: car c'est de là, en effet, comme jadis Henri IV vit s'éloigner les Espagnols, qu'on vit les Allemands s'éloigner d'Amiens, et cesser de souiller de leur masse grise la beauté de la Venise de Picardie.

Mais ne jetons qu'un dernier coup d'œil ému sur ces belles provinces françaises: la Normandie, la Picardie, l'Île-de-France, coins émouvants et tumultueux d'histoire, et qui prennent à l'âme et nous retiennent, comme si, nous reconnaissant, ils voulaient nous embrasser.

Et dirigeons-nous tout droit vers Paris où nous entrerons, comme nous y sommes entrés, par une belle fin d'après-midi, alors que la Ville-Lumière surgit

Suite et fin de la conférence faite à la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, en février dernier.

canadien, nous filons sur cissant notre itinéraire, sans nous arrêter à le ville où flotte le et qui, par un retour appartenait pratique-point que les télépho-

soudain devant nous dans l'air bleu et tiède, telle que chacun l'avait toujours vue ou revue en rêve. Vision d'art, d'élégance et d'harmonie perçue dans un jour si beau qu'elle ne peut plus s'effacer en nous !

Passant par la porte Neuilly, nous longeons le Bois de Boulogne, puis nous montons lentement, j'allais dire glorieusement, l'avenue des Champs-Élysées. Nous approchons de l'Arc de triomphe de l'Etoile, qui a l'air d'une redoute à cause des sacs de sable qui l'enveloppent.

Je me souviens encore de l'émotion indicible qui nous étreignit tous quand, arrivés tout près de l'Arc de Triomphe, et sur le point de le contourner, nous aperçûmes Paris à travers la porte comme un tableau de gloire dans un cadre unique. Le jour tombant amenuisait les contours et donnait au spectacle des couleurs d'apothéose.

Je murmurai à mon voisin : "Nous entrons dans Paris comme le kaiser avait rêvé d'y entrer, et comme il n'y entrera jamais, pourtant !"

Mais nous pensions alors au grand jour prochain où les troupes alliées victorieuses entreraient comme nous, mais, l'ayant mérité, passeront, elles, sous l'Arc de triomphe, dans une lumière pareille, et au bruit triomphal des acclamations et des fanfares sonnantes éperdument une Marseillaise de Gloire !

Nous faisons le trajet de Paris à Bar-le-Duc en chemin de fer. Nous voyageons avec des permissionnaires qui s'en retournent au front avec une hâte fébrile. C'est le moment de la grande offensive de Château-Thierry-Soissons. qui augure bien. On sent que c'est le moment décisif, et chacun veut en être.

Nous débarquons à Bar-le-Duc ravagé chaque nuit, depuis trois ans, par les raids d'avions, et nous montons aussitôt dans des autos conduits par des Poilus en bleus. Nous sommes, cette fois, les hôtes du gouvernement français.

Sortant de Bar-le-duc nous nous engageons sur une route superbe et unique qui s'appellera dans l'histoire "la Voie Sacrée"... c'est la route qui conduit à Verdun. Elle est maintenant presque déserte. Mais il fut un temps où 1700 camions passaient chaque jour, dans les deux sens, sur cette route, soit une voiture à toutes les 25 secondes.

Jusqu'à trente mille hommes furent employés à l'entretien de cette voie précieuse dont dépendait le salut de Verdun. Et, par la suite, tant que dura la grande bataille, elle ne cessa pas d'être l'objet de la sollicitude la plus attentive. De multiples embranchements se soudèrent au tronc principal, propageant partout en éventail la circulation et la vie. Un effort énorme fut fourni. Il fallut ouvrir des carrières, concasser les pierres, les transporter, les répandre, les compresser; 2000 tonnes par jour, en moyenne, furent fournies et, à certains jours, le chiffre atteignit même 2600 tonnes.

C'est peut-être maintenant la plus belle route du monde, à coup sûr la plus émouvante.

En chemin, nous arrêtons saluer le général Hirschauer, commandant de la seconde armée, l'armée de Verdun.

C'est un Alsacien, un grand et superbe soldat qui nous reçut chaleureusement à ses quartiers-généraux. L'un de nous avait dit quelques mots, et le général, ému, lui donna l'accolade. Puis il ajouta quelques paroles; des paroles de feu, des paroles d'amour brûlant pour la France.

— "Général, lui dis-je en le quittant, nous sommes un peu comme vous des fils éloignés: mais il semble que, revenant de loin et apercevant notre mère, la France, nous l'aimions davantage, comme nous ne l'avions jamais aimée !..."

Et le général, avec la psychologie qui ne saurait manquer à un chef, dit : "En effet l'éloignement ne fait souvent qu'intensifier l'amour !"

Le général Hirschauer devait entrer le premier à Strasbourg, je crois, à la tête de son armée. Quelle joie ce dût être pour cet Alsacien patriote de rentrer chez lui, en Alsace, après un long exil, et de se sentir encore en France !

Puis, au soir, nous arrivons à Verdun.

III

VERDUN. — L'EFFORT FRANÇAIS.

Verdun ! mot d'épopée, nom vertigineux qui a surgi tout à coup sur le monde, comme un phare d'espoir ! Verdun ! tombeau et monument de vaillance, d'héroïsme et de gloire, Verdun ! sommet d'espérance qui a projeté soudain sur l'univers écrasé de ténèbres une clarté radieuse ! Verdun ! nom rédempteur qui sauve le monde !... Nous en approchâmes, comme pour communier !

"Verdun, a dit Bordeaux, comme une église, a sa crypte où le jour n'entre pas et où ne pénètrent que les fidèles autorisés. Sa crypte, c'est la citadelle."

Nous nous engouffrons, en effet, dans la citadelle et nous nous sentons, en entrant pris de respect. Nous gardons le silence, pendant que des ombres se promènent autour de nous, ombres qui ont l'air d'autant plus mystérieuses que nos yeux ont peine encore à distinguer. Nous sommes à 80 pieds sous terre, en plein royaume des ombres, mais d'ombres modernes éclairées à l'électricité !

Mais voici le colonel Dehay, le commandant de la place de Verdun, un grand et superbe militaire, ancien professeur à St-Cyr, qui vient à nous et nous accueille avec affabilité. Et, quand il nous entend parler français, cela devient de l'effusion. Il nous offre, sans tarder, le tour du propriétaire.

Je n'entreprendrai pas de décrire minutieusement, malgré que cela ne serait pas le moins intéressant, la citadelle de Verdun qui est une véritable ville sous-terrain. Quatre grandes galeries parallèles, larges comme des avenues, et ayant, je crois, au moins trois quarts de mille de long, la divisent comme en quartiers. Ces galeries, protégées contre les plus gros obus allemands par des maçonneries de plusieurs pieds d'épaisseur, sont reliées par des couloirs innombrables. On vous montre, dans les différentes travées, des cuisines admirablement installées, des dortoirs pour les soldats, des cellules pour les officiers, des

salles où l'on broie la farine, des fours où l'on cuit le pain au bois et à l'électricité, des boulangeries, des dépôts de conserve capables d'alimenter, pendant, un an, des milliers d'hommes, des réserves de projectiles et de munitions de toute sorte, des postes de télégraphie sans fil, un central téléphonique, une chapelle où pendent les souvenirs et les ex-votos. Et l'infirmerie encore, avec ses installations chirurgicales, et où l'on trouve une collection de casques troués par une balle ou un éclat d'obus, et qui ont sauvé la vie à leurs propriétaires. Tout au bout, les magasins. C'est une coopérative. Les soldats bénéficient des profits. Et tout cela est intact et ne paraît avoir été troublé en rien par ce qui a pu se passer à l'extérieur.

La ville en effet peut être détruite; mais la citadelle est intacte. Les maisons croulent, mais les remparts demeurent, tout ce qui importait au commerce, et qui n'était pas de la défense, est à peu près détruit. Mais tout ce qui relève de la cité militaire a résisté.

Ne voit-on pas là une image de la France elle-même? L'extérieur, le corps matériel a pu être atteint, déchiqueté; mais ce qu'il y a en dedans : l'Âme, ! cela, l'ennemi n'a pu l'entamer.

Mais c'est l'heure du dîner; et nous entrons dans le grand réfectoire qui a reçu tant d'hôtes illustres. C'est là, que depuis le commencement de la bataille, s'exerce la cordiale et généreuse hospitalité du commandant de la place envers des princes, des premiers ministres, des généraux, des ambassadeurs, des écrivains et des journalistes alliés ou neutres.

A peine arrivés à nos places, nous remarquons sur la table des oeillets et des coquelicots rouges. . . . Des fleurs à Verdun? Oui! Elles venaient d'être cueillies en notre honneur. Ces fleurs jaillissent, en effet, un peu partout sur le grand champ de bataille comme si, après avoir bu tant de sang, la terre qu'on aurait cru morte redevenait nourricière.

Ainsi, dans la région du lac-St-Jean, après les grands incendies qui lèchent et rongent jusqu'à la terre, on trouve de-ci de-là,—je ne sais si vous l'avez vu,—des petites fleurs bleues. . . .

Les fleurs de Verdun, fleurs d'espoir, empêchent de croire à l'irréparable; elles disent l'éternelle richesse de la terre française. Et ce qui ajoutait à cette impression consolante, c'était la vue des belles récoltes qui avoisinaient les premières lignes. C'est ainsi que, dans le nord, les plus belles moissons que nous ayons vues étaient juste en arrière du front. On voyait dans les champs des régiments de femmes, d'enfants, de vieillards aux prises avec la terre. Combien de fois ne vîmes-nous pas des femmes surtout qui, à huit ou neuf heures du soir, étaient encore penchées sur la glèbe! Souvent même elles passaient la nuit aux champs, pendant que le Boche bombardait leurs demeures, et ne rentraient qu'au matin, quand les oiseaux nocturnes avaient fini leur besogne de mort. Inclinaison en passant devant la femme de France qui s'est élevée dans l'estime et l'admiration du monde aussi haut que le Poilu!

Nous en vîmes une, à ce premier dîner dans la citadelle de Verdun. Noble et riche héritière, elle était avec cela jeune, blonde et belle avec, dans les yeux, un reflet intraduisible et attachant. Quand commença la bataille de Verdun, elle consacra sa fortune à l'érection et à l'entretien d'un hôpital dont elle vint elle-même prendre la direction. Et elle est restée là, sous les murs de Verdun, depuis le début de 1915, inlassable et surhumaine. Blessée deux fois, elle porte sur son tablier blanc le ruban rouge de la légion d'honneur, semblable à une tache vermeille, la croix de guerre avec palmes, et la médaille des blessés avec deux étoiles sanglantes. Elle s'appelle la comtesse de Baye. Croyez bien que celle-ci n'est que la sœur des autres. Car, toutes elles se ressemblent, les Françaises...

Comme il avait raison, le poète, de s'écrier :

“Ah ! femmes de France, les nôtres,
 “Vous méritez par vos grands cœurs
 “D'être, plus souvent que les autres,
 “Femmes d'un peuple de vainqueurs !..”

A la fin du dîner, le cher colonel DeHay se leva pour nous accueillir dans sa “maison”, comme il disait. Il sut trouver dans son cœur chaleureux des mots irrésistibles et empoignants.

Je devais lui répondre avec Robillard de Montréal. Je ne sais plus ce que je dis. Mais je me souviens que dès les premières paroles je restai comme saisi; les mots allaient frapper les murs de pierre et me revenaient avec une sonorité de timbale et, il me sembla, avec un sens prodigieusement amplifié. Et quand je lançai le mot : “Verdun !” une clameur immense et triomphale y répondit comme si, entendant encore une fois le cri surhumain qui fut lancé là, tous les morts, les morts de Verdun, s'étaient levés. . . .

Après le dîner, nous passâmes dans la salle des spectacles où avait lieu, pour les soldats, une représentation cinématographique.

Mademoiselle de Baye avait aussi amené, comme elle faisait souvent, son orchestre composé d'excellents musiciens-soldats, et qui aidait à chasser le cafard de son hôpital.

C'est dans cette même salle, sorte de casemate bétonnée que se déroula en 1916, une cérémonie unique et sans exemple dans l'histoire: la remise des décorations à la cité invaincue, qui, suivant le diplôme qui lui fut décerné en même temps que la légion d'honneur, “avait bien mérité de la patrie.”

“A bien mérité de l'Entente !” dirent les alliés, qui voulurent s'unir à cet hommage en offrant à la ville leur plus belles décorations: Military Cross, médaille italienne, croix belge, etc., etc.

“A bien mérité du monde !” conclut M. Poincaré qui, dans l'exaltation de la scène incomparable, s'écriait : “Pendant des siècles, sur tous les points du

globe, le nom de Verdun continuera de retentir comme une clameur de victoire et comme un cri de joie poussé par l'humanité délivrée....."

Et c'était marquer tout le sens de Verdun, la barrière, la borne devant l'invasion allemande.

Notre première nuit dans la citadelle fut hantée de rêves glorieux. Nous occupions des cellules où couchèrent les grands chefs durant la grande bataille. Joffre, Castelnau, Pétain, Nivelle, Foch.

Le lendemain matin, de très bonne heure, nous sortons pour visiter Verdun et les environs.

Nous avons pour guide le vieux colonel Dehay; il tenait à nous montrer lui-même son Verdun mutilé, son Verdun qu'il connaît comme pas un, car il n'est pas seulement un soldat; mais en même temps un historien et un artiste. Avec un soin, et un discernement rare, c'est lui qui a sauvé tout ce qui avait une vraie valeur : peintures, sculptures, manuscrits précieux et évangéliques... Tout a été envoyé à Paris. On a même reconstitué, au petit Palais, le chœur de la cathédrale de Verdun avec ses panneaux et ses stalles admirables.

Notre guide nous conduit d'abord sur la place d'armes où le cabotin Guillaume, le 27 février 1916, s'est vanté de passer la revue de ses troupes.

"On verra plus tard", dit le colonel Dehay. "Pour l'instant, on ne défilerait pas encore ici au pas de l'oie !"

Mais Guillaume et son kronprinz de fils ne devaient jamais connaître les dimensions de cette place d'armes. Ils passent maintenant des revues moins glorieuses à..... Amerongen. ?

De l'esplanade, nous avons de la ville une vue d'ensemble. Le spectacle est indicible: de la ville haute au fleuve qui roule au pied ses eaux glauques, comme un vaisseau qui a échappé avec peine à la tempête, la cathédrale dresse ses deux tours désolés.

Nous allons par la ville, qui semble appeler comme un blessé. C'est partout la même vue: cheminées et murs effondrés, maisons éventrées laissant voir, parfois, une moitié d'appartement intact, comme un décor de théâtre, et des tas de débris où se peuvent reconnaître des débris de toute sorte : ustensiles, meubles, vitres, vaisselle, et même des jouets d'enfants... Les Américains, qui ont occupé Verdun à la fin, vous diront que sur 2200 maisons à peine trois sont habitables aujourd'hui.

Nous arrivons à la cathédrale dont la toiture et les voûtes sont défoncées, de sorte que l'azur sert maintenant de plafond à la cathédrale de Verdun. L'immense vaisseau est plein de pierres amoncelées, les dalles jonchées de gravois et de débris de piliers ébréchés. Des énormes lustres sont par terre, tordus comme s'ils avaient trop chauffé. Nous marchons enfin sur des débris de verrières magnifiques dont nous pouvons recueillir des morceaux intacts.

Puis c'est la Princerie, ce logis historique dont s'enorgueillissait la rue de la Belle-Vierge, que la sollicitude des générations successives avaient su

préserver des atteintes de l'âge, et qui ressemble maintenant à une ruine des temps barbares.

C'est enfin le séminaire, et le beau palais des évêques riche en trésors, aujourd'hui dévasté. Le Kronprinz avait aussi parlé d'un dîner pour fêter la chute de Verdun, dîner qui devait avoir lieu dans la galerie de réception de ce palais. De ce point on domine la Meuse et tous les environs.

Et c'est de cet observatoire que, pour la première fois, nous pûmes embrasser du regard le grand champ de bataille de Verdun, où le moindre coin de terre a pris un sens sublime et éternel, lieux grandioses où les générations de demain viendront s'émuouvoir et s'inspirer.

Verdun, comme on sait, est entourée de trente positions fortifiées qui font demi-cercle du N. O. au S. E., depuis les collines tourmentées de l'Argonne, à gauche, jusqu'aux falaises des Hauts-de-Meuse, à droite, en passant par la région mamelonnée qui la couvre au nord.

Et nous devinons tous ces lieux illustres, que nous devons parcourir, le lendemain, où la vaillance française brisa la ruée teutonne : la côte du Poivre avec sur sa pente Vacherauville, Haudromont, ravins de la Dame, l'ouvrage et la ferme de Thiaumont, Douaumont, le bois de la Caillette, le ravin de la fausse-côte, Fleury, le Chapitre et Souville, et le bois Fumin, batterie de Damloup, le ravin des fontaines qui est le ravin de la mort, le secteur de Vaux, cercle d'enfer, tous ces coins de sol enfin si chèrement disputés, enjeu de cent combats, arrosés de tant de sang, illustrés de tant de gloire.

Comment essaierais-je de décrire ces lieux ! Il faudrait la langue du prophète décrivant la ruine de Jérusalem. C'est l'abomination de la désolation. Le champ de bataille de Verdun, c'est la vision d'Ezéchiel.

"La nature est malade" dit Henry Bordeaux, soldat de Verdun ; "ce ne sont que bois brisés, défoncements du sol, entonnoirs pleins d'eau. Le sol semble labouré, comme si d'invisibles charrues l'avaient retourné, tantôt troué de gouffres et d'abîmes, et tantôt redressé en amas de terre. Il ressemble à une mer furieuse chargée d'épaves et charriant des cadavres."

Nous allions par tous ces lieux, toujours conduits et précédés par le bon colonel DeHay si alerte et vif que nous avions peine à le suivre. Je le revois encore devant Montfaucon, où se trouvaient alors les Allemands. Ils nichaient même, détail suggestif, dans le Bois des Corbeaux. Le colonel DeHay se tenait sur la pointe extrême à droite de Souville, et en pleine observation de l'ennemi. Nous fûmes bientôt repérés ; nous le vîmes bien... Une saucisse boche nous fit même l'honneur de s'élever pour regarder qui nous étions. Le colonel prenant sa lorgnette, vit le manège "Ah ! les s..... !" s'écria-t-il dans le langage plein de verdure et expressif du Poilu. "Ils me voient comme je les vois !..." Et il continua tranquillement à nous promener avec sa canne d'un côté de l'horizon à l'autre, allant du Mort-Homme à ce point où l'on devine Metz, alors captive, mais aujourd'hui libre.

Et de voir la haute silhouette du colonel se détacher sur l'horizon, de le voir avec son uniforme bleu, ses cheveux blancs, et sa figure échauffée et rouge, cela nous apparut comme le défi élégant de la France à l'Allemagne !

Verdun, au temps où nous y fûmes, était ce que les Poilus appelaient un "secteur pépère", c'est-à-dire tranquille. Mais l'on imagine bien que pour Verdun, cela ne fut toujours que relatif, et que par comparaison avec le plus fort de la bataille. Le Boche, en effet, s'acharna jusqu'à la fin contre Verdun, nom qui signifiait sa défaite, dont il avait voulu se servir pour rehausser son prestige, mais qui fera éternellement la gloire de son adversaire.

Il s'acharna donc sur la ville: n'y a-t-il pas des morts qu'il faut tuer ? Il s'acharna aussi sur les environs. Et souvent de gros obus tombaient en plein dans un de ces petits cimetières qu'on voit en si grand nombre accrochés un peu partout autour de Verdun. On les prendrait de loin, avec les cocardes tricolores, pour des parterres d'immortelles.

Il s'est acharné aussi contre les forts de Vaux, Souville, Douaumont, etc.

Nous avons visité Souville et Douaumont. Des deux, ce dernier seul fut pris, et de façon encore obscure et assez inexplicable, dit-on. Mais il devait être repris, après huit mois d'attente, en quelques heures. Et l'on raconte que la victoire apparut si grandiose aux assaillants qu'ils s'arrêtèrent à la porte un moment devant la grandeur et la beauté de ce qui allait s'accomplir.

"Douaumont est entouré de mystères. Nulle part on ne s'est plus battu. Un atmosphère d'épouvante et de danger l'enveloppe et lui donne l'air redoutable. On dit que le fort est hanté. Des prisonniers ont raconté que tout un bataillon allemand y a été enseveli d'un seul coup à la suite de l'explosion d'un dépôt de munitions."

Le boche haineux semblait avoir contre ce point particulier un étrange acharnement. A tout propos, il déclenchait contre Douaumont ce qu'il appelait un "strafing". Et c'était d'ordinaire avec de gros obus de 380 ou de 420. Mais Douaumont résistait. Des parties s'effondraient, mais elle étaient aussitôt relevées. Le vieux fort avait perdu sa forme et son profil, et semblait tout ridé; mais il tenait.

C'est à la porte du fort de Douaumont que nous eûmes, trois d'entre nous, la mauvaise inspiration de nous trouver beaucoup trop prêt d'une marmite qui tombait, et nous fit mâcher de la terre.

Nous eûmes quelque peine à sortir de Douaumont. Nous dûmes filer à la course par un boyau; fort heureusement c'était un boyau d'état-major... cependant que le Boche tapait, et que les Poilus maugréaient... contre les civils qui étaient venus les embêter et se faire remarquer.

En repassant une dernière fois par les champs désolés de Verdun, je ne pus m'empêcher de jeter sur eux un regard mouillé de sympathie et de tendresse. Terre de France ! faite un peu de notre passé, j'ai vibré à ton contact comme si

mon âme, dans un embrassement frénétique, se fut rattachée à ses racines ! Je t'ai vue blessée et déchirée ! Je t'ai vue, douce et lamentable, labourée par le soc monstrueux des batailles. J'ai senti dans ta chair sensible la blessure qu'y ont faite le canon et la ruée des vagues humaines. J'en ai souffert... et pourtant je ne suis pas triste, car j'ai aussi vu ton âme allègre et courageuse, celle qui t'a soutenue. Et j'ai maintenant la preuve que tu vivras, et que tu seras belle encore. Tes souffrances d'ailleurs, t'avaient déjà rendue plus belle et plus attachante !

Mais les pertes matérielles de la France ne sont encore rien. Là où elle a surtout souffert, c'est dans la perte de ses richesses humaines et intellectuelles. Peut-on songer sans vertige à la somme d'énergie et de génie que la guerre a engloutie ?

Cette pensée m'obsédait en foulant le sol sacré de Verdun où toute l'armée française a passé, où sont ensevelis, ou à demi-ensevelis, tant d'hommes ! Je me rappelais que la France a eu près de 1,400,000 tués, trois millions de blessés dont un tiers au moins sont complètement inaptés.

Mais comment croire qu'une terre riche de tout ce sel, ne puisse donner toute une levée d'hommes nouveaux, de reconstructeurs ? Oui, il faut croire à la séculaire réserve spirituelle de la France et à son merveilleux génie d'adaptation !

C'est au milieu des Poilus qu'on y croit. "Pour louer les plus magnifiques soldats du monde", disait Joffre à l'Académie, et qui pourrait mieux dire ce qu'ils sont que lui, leur chef, "les mots sont impuissants, et seul mon cœur, s'il pouvait laisser déborder l'admiration dont il est pénétré pour eux, traduirait l'émotion que j'éprouve en en parlant. Je les ai vus, couverts de poussière et de boue, par tous les temps et dans tous les secteurs, toujours égaux à eux-mêmes, bons et accueillants, affectueux et gais, supportant les privations et les fatigues, avec bonne humeur, et faisant, sans hésitation et toujours simplement, le sacrifice de leur vie. Dans les yeux de ceux qui rentraient du combat, comme dans les yeux de ceux qui y montaient, j'ai vu toujours le même mépris du danger, l'ignorance de la peur, la bravoure native qui donne à leurs actes d'héroïsme tant de naturel et de beauté ; et toujours aussi dans des milliers et des milliers de regards anonymes, j'ai lu cette foi instinctive dans les destinées de la France."

"Ils ont sauvé notre pays, disait Joffre, et ils nous ont acquis l'admiration du monde entier."

Mais nous rentrâmes à Verdun même par une porte massive sur laquelle on lit, pendant que l'émotion nous étroit : "Porte de France."

Le flot allemand est venu se briser là-contre et s'est retiré en ne laissant que des épaves.

Après une dernière nuit passée dans la citadelle, nous quittions Verdun, au matin, emportant des souvenirs ineffaçables qui dureront toute une vie.

De la Voie Sacrée j'aperçus une dernière fois Verdun dans la pâle buée du matin, et j'emportai comme une vision. Verdun m'apparut, en effet, comme un nouveau calvaire. Toute la France y est montée. Et c'est elle qui, debout sous la forme de la cathédrale avec ses deux tours semblables à deux bras dressés, offraient, comme une hostie, son âme pour le salut du monde !

Mettons a coté de Verdun les noms acolytes de Ypres et de Vimy; et que ce triptyque de gloire nous apparaisse maintenant sous un ciel libéré, et dans l'aube magnifique et exaltante de la Victoire !



LA PRIERE DE JEANNE D'ARC

A une séance du comite d'étude de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, tenué le 29 mars dernier, M. Maurice Morisset, d'Ottawa, membre de notre Société, a lu le poème suivant composé alors que la guerre se déchaînait encore sur la vieille Europe, mais que le récent décret de canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc rend d'une frappante actualité. Le "Terroir" est heureux de publier ce poème inédit.

Mon Dieu, j'ai recueilli dans un ciboire immense
Tout le sang généreux répandu pour la France.
Et j'élève vers vous ce vase précieux.
Acceptez cette offrande, ô mon Père des cieux,
Comme un saint holocauste et comme une prière
Que dépose à vos pieds l'immortelle ouvrière
De vos profonds desseins dans l'horrible conflit.
C'est votre fille ainée, à qui vous avez dit
Combien vous était cher l'aveu de ses hommages,
Qui prosterne son front, comme autrefois les mages,
Devant la pauvre crèche où gisait votre Fils.
C'est la France, ô Jésus, dont les membres meurtris
Gémissent devant vous; c'est la France sanglante
Qui demande à son Dieu d'arrêter la tourmente...
Je le sais, Jéhovab, rien n'est grand devant nous,
Ni l'ange révolté, ni le peuple à genoux,
Ni les mondes géants, ni le ver qui se glisse,
En rampant, sur le roc au bord du précipice.
Vous seul êtes le maître et le juge infini
Auquel nul ne dira : Vous avez trop puni !

.....

Et pourtant j'oserai, moi, votre humble servante.
 Vous demander pitié pour la France souffrante.
 Pitié pour les vaillants, tombés l'arme à la main,
 Pitié pour ceux d'hier et pour ceux de demain,
 Pour les mères en deuil, les douces fiancées,
 Pour les agonisants dont les lèvres gercées
 Balbutient votre nom dans un râle d'adieu,
 Pour les âmes des morts surtout, pitié, mon Dieu !
 Regardez votre France et voyez sur sa face
 Les crachats allemands, crimes que rien n'efface
 Et qui souillent le front de l'être bien-aimé.
 Seigneur, jetez les yeux sur le peuple opprimé
 Qui monte lentement son douloureux calvaire.
 Envoyez saint Michel, votre ange tutélaire,
 Vers les héros français. Que son glaive de feu
 Brille une fois encor comme un reffet de Dieu.
 Et Geneviève aussi, mon auguste patronne,
 Qui protège les siens et jamais n'abandonne
 La France de Clovis, vous lui commanderez
 De dompter le Vandale et le Hun abhorrés...
 Et vous, Jésus en croix, que la France révère,
 Vous intercéderez auprès de votre Mère
 Pour qu'elle chasse au loin des bords d'Attila.
 Quant à moi, Dieu sauveur, je vous dis: me voilà !
 Remettez dans ma main et ma blanche oriflamme
 Et ma fidèle épée. Il est temps que l'insâme
 Soit bouté bors de France et jeté sur Berlin
 Où tremble en son palais l'émule de Caïn.

.....

Hosanna ! gloire au Christ, au Seigneur qui m'exauce !
 Beau Dunois, Xaintrailles, sortez de votre fosse !
 Vainqueurs de Beaugency, d'Orléans et de Reims,
 Bataillons de Patay, vous serez les parrains
 Des sublimes soldats qui luttent sur la Somme.

Debout les morts ! Héros, finissez votre somme !
 Jhésus-Maria ! Français ! ma vieille devise
 Ecrite en lettres d'or flottera dans la brise,
 Et ma cavale blanche, affermissant son mors,
 Rougira son sabot au sang des Germains morts.

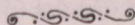
.....
 Merci, Dieu souverain, d'écouter ma requête
 Et de charger mon bras de faire la conquête
 De l'ennemi commun. France ! je viens à toi,
 Relève ton courage et ranime ta foi.
 Victoire ! alléluia ! le triomphe commence.
 Les troupes de Guillaume atteintes de démence
 Furent devant les poilus. Drapeaux de mon pays,
 Je vous vois triomphants de Mulhouse à Paris.
 Alourdis par la gloire, après l'horrible drame,
 Vous reviendrez, drapeaux, étoiler Notre-Dame.
 Sur vos loquês de soie on verra les vieillards,
 Lire les noms aimés de l'Alsace-Lorraine,
 De Strasbourg et de Metz ayant rompu leur chaîne.

.....
 Enfin viendra la joie à la suite des deuils,
 Et le chant des berceaux priera pour les cercueils.
 Ce sera l'heure des Te Deum, l'heure sainte
 Où le cœur de la France aura tari sa plainte,
 Alors qu'en d'autres lieux naîtra le châtimeut !

.....
 Dieu juste, je vous bénis éternellement !

Maurice MORISSET.

Ottawa, avril, 1919



Nos Principales Richesses

QUEL est celui qui a déjà eu la curiosité d'aligner les chiffres représentant nos principales richesses, dans la province de Québec? Bien peu sans doute. Pourtant, ce jeu ne manque pas d'intérêt et peut développer, dans certains cerveaux généreux, l'idée de faire des comparaisons instructives, dont la résultante serait de provoquer un orgueil de bon aloi et une louable ambition de faire aimer davantage le coin de terre qui recèle ces richesses. Exposons-les donc le plus succinctement possible.

* * *

Les Terres : La superficie de la province est considérable: pas moins de 703,653 milles carrés. Sur cette étendue, on ne compte que 31,376 m. c. de terres imposables, ou 4.45 pour cent. Le reste appartient encore au domaine public, et n'a pas été converti en lots de ferme. La valeur imposable des terres des municipalités rurales, d'après les rôles d'évaluation des cotiseurs municipaux, est de \$379,358,298, ce qui équivaut à \$19.10 par arpent, y compris les immeubles attachés aux fermes. En général, nos terres sont évaluées au tiers ou à la moitié de leur valeur réelle, rarement davantage. En effet, si nous nous référons à une évaluation indépendante et désintéressée, faite par les correspondants agricoles du gouvernement fédéral, nous voyons que nos terres sont estimées à \$57. de l'arpent, ce qui leur donnerait une valeur globale de \$1,144,642,422 au lieu de \$379,358,298 exactement trois fois plus.

Les Récoltes : Bien que celle de l'automne dernier ait été quelque peu endommagée par la pluie et le froid, qui en ont diminué le rendement de cinq à vingt pour cent, suivant les localités, la valeur de cette récolte n'en est pas moins considérable et s'élève à \$271,750,900 pour les céréales, les légumes,

les fourrages, les plantes-racines, etc., sans compter les fruits, pour lesquels nous ne possédons pas, à l'heure actuelle, de statistiques assez précises pour les communiquer au public, et en garantir la valeur probante.

Les Animaux Domestiques :

Nos troupeaux s'accroissent et s'améliorent d'année en année, en particulier nos troupeaux laitiers. D'après une estimation récente, nos animaux domestiques, moins toutefois les oiseaux de basse-cour, représentaient une valeur de \$252,345,000. En chiffres ronds, nous possédons, dans les campagnes seulement, 5 millions de poules et de poulettes, et un $\frac{1}{2}$ million d'autres oiseaux de basse-cour. Si nous estimons poules et poulettes à \$1.50 par tête, en moyenne, et les autres volailles à \$2.50, ce qui n'est pas exagéré, croyons-nous, nous atteignons tout de suite une valeur de \$8,750,000.

Les Produits Laitiers :

Une des principales industries, dans la province, est sans contredit celle du beurre et du fromage. Près de 2000 fabriques opèrent et sont alimentées par au-delà d'un $\frac{1}{2}$ million de vaches, soit environ 50% de nos troupeaux laitiers. Bon nombre de cultivateurs fabriquent eux-mêmes leur beurre, pendant que d'autres vendent le lait et la crème aux laitiers de villes ou bien l'expédient aux Etats-Unis. La fabrication du beurre et du fromage a rapporté, l'an dernier, la somme de \$30,680,791. Les seules villes de Québec et de Montréal consomment, bon an mal an, pour une valeur de près de \$10,000,000 de lait et de crème, pendant que nos cultivateurs en exportent, sur les marchés américains, pour environ un million de dollars. Ajoutons encore qu'une fabrique de lait condensé achète du lait pour une valeur de près d'un demi million de dollars, chaque année.

Les Produits Forestiers :

Après l'agriculture, ce sont nos forêts qui donnent les plus beaux revenus aux habitants de la province. Encore très riches nos forêts sont exploitées de plus en plus méthodiquement, afin d'en prolonger la durée. D'après les chiffres les plus récemment publiés, la valeur du bois de construction et à pulpe sortis de nos peuplements

feuillus et résineux était de \$35,585,196 dont \$13,298,668 pour la pulpe seulement. L'épinette est la grande pourvoyeuse de produits forestiers, dans la province, puisqu'à elle seule, elle a fourni du bois de sciage pour une valeur de \$11,257,581 en 1917.

Les Minéraux : Le sous-sol est aussi riche en produits minéraux de toutes espèces et l'industrie extractive se développe rapidement. Le nouveau district ouvert à la colonisation dans l'Abitibi donne de grandes espérances aux prospecteurs. Les minéraux ont triplé leur rendement depuis moins de dix ans, dans la province. D'après les chiffres les plus récents, fournis par le Bureau des Mines, la valeur des produits miniers s'élevait, en 1918, à \$18,572,595 dont \$9,018,899 pour l'amiante seulement, et \$3,003,534 pour le ciment.

Sirop et Sucre d'Erable : Les statistiques du dernier recensement agricole, fait à la fin de juin 1918, fournissent quelques données sur la production de nos érables. D'après cette évaluation, la production de nos érablières aurait été de près de 30,000,000 de livres de sucre. A 15 centins la livre, ceci donnait une valeur de \$4,500,000. Quelques-uns prétendent que l'on peut fixer la valeur moyenne de la récolte de l'an dernier à 25 centins la livre, ce qui, dans ce cas, porterait le rendement de nos érables à \$7,500,000. Et ces prix continuent encore de monter, au désespoir des petites bourses. Heureusement que ce sont nos *habitants* qui en profitent. Leur richesse fait celle du pays.

Les Pêcheries : Le golfe du Saint-Laurent et la baie des Chaleurs sont toujours riches en poissons variés, dont les principales espèces sont la morue, le hareng, le homard, le saumon, le maquereau, l'anguille, le poisson blanc et le flétan. En 1917, nos pêcheries avaient rapporté \$3,414,378, dont \$2,068,678 pour la morue seulement, \$246,164 pour le homard, \$222,342, pour le hareng, et \$118,794 pour le saumon. Pour faire la pêche, l'on emploie 1652 bateaux à essence et 3693 barques à voiles et à rames. La mise en conserve et la préparation du poisson fumé emploient 984 personnes, pendant une partie de l'été et de l'automne.

Miel Et Cire : Depuis quelques années, l'industrie apicole se développe rapidement, grâce surtout à un enseignement rationnel donné par le Service de l'Apiculture du gouvernement de cette province. Les ruchers se propagent à vue d'œil et les abeilles deviennent de plus en plus populaires. Preuve, c'est qu'en 1917 la récolte du miel et de la cire a rapporté \$443,076 quand, en 1911, ce rendement n'avait été que de \$280,248.

La Houille Blanche : Au nombre de nos principales richesses, il ne faut pas oublier ce que représentent nos forces hydrauliques, dont une infime partie seulement est utilisée, soit 832,274 C.-V. (si l'on en juge par les installations de turbines) sur un développement possible de près de 7,000,000 de C.-V., dans la province seulement, sans tenir compte du Nouveau-Québec, en grande partie inexploré. Nul doute que, dans l'avenir, avec le développement industriel des villes, l'on saura convertir cette houille blanche en chevaux-vapeur, houille dont le presque totalité aujourd'hui se perd dans les eaux du grand fleuve, sans profit pour personne. Les barrages de la Loutre et du Saint-François ne sont que le commencement d'une politique clairvoyante, dans le but d'utiliser davantage, au profit de la province, ces richesses incalculables.

* * *

Si, à toutes ces richesses naturelles, nous ajoutons celle du capital humain, représentée par une population prolifique, active, intelligente et fortement enracinée au sol, par droit de conquête d'abord, et par atavisme ensuite, nous avons raison d'espérer, pour la province, un avenir brillant. Rapidement, sa population s'accroît et se déverse dans les provinces voisines, sans laisser de solution de continuité sur notre propre territoire. Cette infiltration ne se fait pas sans luttes, ni sans souffrances, mais elle se produit quand même, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas.

Baptiste ne s'occupe guère de ce que peut bien penser de lui un Blue-Nose ou un Orangeman quelconque; il va son petit train, comme attiré par une main invisible. Il s'enfonce dans la forêt,

abat les grands arbres, arrache les souches, fait de la *terre neuve*, sans que Josette néglige, pendant ce temps-là, de garnir le foyer de nombreux rejets qui, bientôt... continueront à faire de même. C'est une chaîne sans fin. Et c'est ce qui explique comment il se fait que les 65,000 Canadiens délaissés en 1760 soient aujourd'hui au-delà de 2,000,000 sur les bords du Saint-Laurent, et tout près d'autant dans les autres provinces et la république voisine.

Ah ! si nous pouvions maintenant trouver le moyens d'inculquer aux jeunes garçons et aux *jeunesses* de notre race le goût de la lecture et de l'étude, nous pourrions, dans l'espace de moins d'un siècle, peut-être, développer ici un pays aussi merveilleux que celui qui nous avoisine, au sud, et dont la puissance aujourd'hui fait l'étonnement du monde entier.

Il ne nous manque que la volonté pour y arriver, ou plutôt, non, elle ne nous manque pas, mais il s'agit surtout de la fouetter, de la faire sortir de sa torpeur habituelle, de l'aiguiller dans la bonne voie, et de créer un idéal à atteindre pour chaque cerveau. Aux semeurs d'idées et aux professeurs d'énergie, la porte est donc toute grande ouverte, car, chez nous, nous pouvons bien l'affirmer sans jactance comme sans forfanterie, "c'est le fonds qui manque le moins".

G.-E. MARQUIS.

Québec, ce 21 avril 1919.



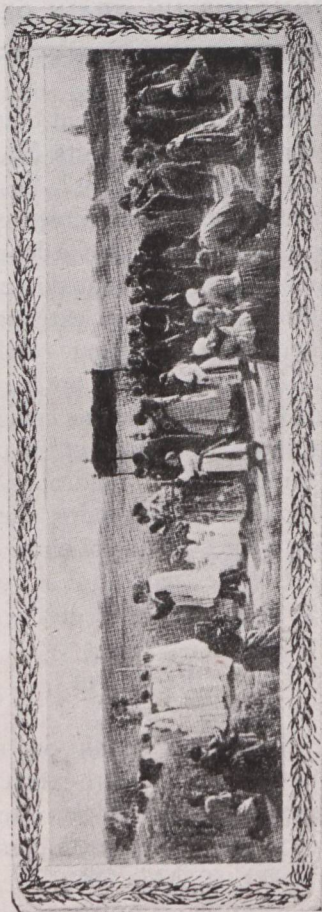
LA BÉNÉDICTION DES BLES

REFLEXIONS SUR UN GRAIN DE BLÉ

QUI pourrait se défendre d'un sentiment d'admiration noble, de sympathie profonde en face du geste fécond de l'homme des champs qui jette son blé en terre? Les hommes instruits comme les ignorants doivent s'incliner respectueusement devant la majesté de cette action procréatrice de blé. Quelle douce et salutaire vision de pain et de foyer illumine alors le front du semeur, et quelle vigoureuse espérance soutient son travail exténuant! Quelle suave poésie, quels rêves d'avenir, la campagne recèle, au printemps, à l'époque des semailles! Le grain de blé, après avoir gémi pendant une longue semaine sous l'écrasement d'une couche de terre souvent traître et malsaine, va sortir vainqueur et va pousser vers le ciel l'éclat de ses vertes feuilles. Si les conditions de culture favorisent le tallage, un seul grain peut engendrer plus d'une dizaine de tiges, chaque tige portant à son tour un épi d'une trentaine de grains. O prodigieuse multiplication des pains qui se renouvelle incessamment par le ministère actif et intelligent de l'agriculteur!

LE BLE ET LA FOI

Pas un semeur qui ne se sente envahi par une immense piété et une foi ardente au moment où la terre reçoit avec ses sueurs le trésor doré de ses greniers. Penché sur son premier semis, le soir, quand l'Angelus promène ses notes pieuses au-dessus de la campagne, le cultivateur se découvre et dit: "Mon Dieu, j'ai semé toute la journée, en faveur de ma famille et de ma patrie qui demandent du pain, c'est à vous qu'il appartient de faire pousser. Que vos pluies, vos rosées, vos rayons et vos zéphirs soient en harmonie constante avec les nécessités de mes futurs épis! Arrêtez le flot envahisseur des



LA BÉNÉDICTION DES BLÉS

insectes et des maladies, suspendez la rage destructive de vos nuages de grêle et délivrez-nous des gelées précoces !" Ceux qui ont compris combien la vie rurale incline vers la foi et vers la piété songent moins à favoriser le départ de leurs enfants pour la ville trop souvent trompeuse et corruptrice.

Mais la piété individuelle ne suffit pas encore au cœur débordant de l'agriculteur; il faut que cette piété trouve sa manifestation jusque dans une cérémonie publique. A la Saint-Marc, le 25 avril, c'est la bénédiction des grains. Chaque cultivateur rapporte religieusement une poignée de grains bénis. Au moment des semailles, dans chaque sac, il mélangera quelques-uns de ces grains. C'est pendant les trois jours des Rogations qui précèdent l'Ascension, que la foi paysanne revêt sa forme la plus ardente. Un cultivateur se trouverait bien contrarié s'il ne pouvait pas assister à l'une ou l'autre des messes de Rogations; c'est une procession solennelle au dehors de l'église, pendant que les poitrines des chantres profèrent, au nom de tous, les puissantes exhortations des Litanies.

"De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur" La famine ou le manque de pain est donc un mal comparable à la maladie et à la guerre !

"Pour que vous daigniez nous accorder et nous conserver les fruits de la terre!" et la foule de répondre: "Nous vous prions, Seigneur."

Comme ces invocations devaient revêtir un cachet de souveraine piété, quand, autrefois, les processions se rendaient par les grands chemins jusque vers les campagnes reculées !

"Dans ces journées de mai," écrit le Vicomte Walsh (Fêtes chrétiennes, p. 248) "rien de plus poétique à voir que cette multitude chrétienne se dessinant sur la verdure naissante du printemps. La croix d'argent brille au soleil et la bannière de velours ou de damas, avec l'image brodée du saint patron du pays, se déploie et flotte au vent, comme un ancien étendard de chevalerie." Cela prouve l'attention constante de l'Eglise en faveur des champs où s'élaborent les matériaux qui entretiennent la vie matérielle des peuples. "La science économique a beau faire", écrit Dom Guéranger : (L'année

liturgique T. III, p. 122): “bon gré mal gré, il faut compter avec Dieu. Elle parle de lui rarement; il semble consentir à se voir oublié; mais “il ne dort pas celui qui garde Israel” Qu’il retienne sa main bienfaisante et nos travaux agricoles, dont nous sommes si fiers, nos cultures, à l’aide desquelles nous nous vantons d’avoir rendu la famine impossible, sont aussitôt frappées de stérilité.” Cette fête des Rogations prit naissance au cinquième siècle à Vienne, en Dauphiné, avec saint Mamert, évêque de l’endroit. C’était à une époque où toutes les puissances de la nature semblaient liguées contre les agriculteurs : pluies, grêles, gonflements des rivières, tremblements de terre, etc. Cette fête s’étendit ensuite à toute la chrétienté. Dans les premiers temps, on chômaît, ces trois jours, mais bientôt on se contenta de l’assistance à la messe. “La religion” écrit Chateaubriant dans le *Géne du Christianisme* (4ème partie, Liv. I. chapitre 8) “n’a pas voulu que le jour où l’on demande à Dieu les biens de la terre fut un jour d’oisiveté. Après la procession, chacun retourne à son travail. Avec quelle espérance on enfonce le soc après avoir imploré celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées. . . . On croit entendre de toute part les blés germer dans la terre et les plantes croître et se développer; des voix inconnues s’élèvent dans le silence des bois, comme le chœur des anges champêtres dont on a invoqué le secours; et les soupirs du rossignol parviennent à l’oreille des vieillards assis non loin des tombeaux.”

Quel attendrissement dans ce tableau français d’une fête qui a longtemps conservé la même physionomie chez nous !

Le blé, ainsi honoré à sa naissance, continue son ascension glorieuse après qu’il a revêtu la forme du pain.

Autrefois encore, c’était le pain béni qui se mêlait à notre dévotion de chaque dimanche. Il a fallu que j’assiste à une messe à Pervençère, en Normandie, pour voir l’application de ce rite gracieux. Le pain béni qu’on rapportait pour ceux qui “gardaient la maison” était comme un prolongement de la cérémonie et une préparation à la vision du pain devenu la céleste Hostie !

Tâchons de mieux comprendre maintenant pourquoi nos parents nous disaient, quand nous étions jeunes, de ne jamais gaspiller le "pain du bon Dieu" Quand le chef de la famille marque d'une grande croix le pain qui va être distribué à table, il indique que c'est là l'aliment le plus parfait, le plus précieux, le plus digne d'être marqué du céleste sceau.

LE BLE, LE ROI DES ALIMENTS.

La culture du froment se pratique depuis les temps préhistoriques, puisqu'on trouve des grains de cette céréale dans les lacustes de l'âge de pierre, en Suisse et en Hongrie. La patrie d'origine du blé semble être la Mésopotamie et l'Inde Occidentale. Aucune plante n'a été aussi généralement appréciée et cultivée à travers les âges. Il est vrai que les anciens Egyptiens ont pu se contenter d'orge, de sorgho et de féverolles et qu'Esau a sacrifié son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles écallées. il est admis également que les Ecossais mangent beaucoup d'avoine, (mais les Canadiens n'aiment pas a manger de l'avoine !) les américains des Etats-Unis beaucoup de maïs, mais le pain de blé reste l'aliment le plus recherché, le plus nécessaire, le plus bienfaisant et surtout le plus complet. "Panem et circences," criait le peuple romain affamé César, quand il envoié chercher de la nourriture ne mentionne que le "fromentum" le froment. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau des éléments constitutifs du pain pour être convaincu de la valeur de ce chef-d'œuvre qu'est le blé. "Tous les principes alimentaires", écrit le Dr. Nadeau, "y sont représentés; amidon, albumine, graisses, sels minéraux. Et cela en des proportions admirablement adaptées à nos besoins et que nul autre aliment ne reproduit. De plus à cette richesse, à cette variété, à ces associations à nulles autres pareilles, le grand Pharmacien de la Nature—pour reculer les frontières de ses libéralités,—a voulu adjoindre deux autres compléments ou prérogatives: c'est que le blé porte avec lui son digestif (ferments solubles) et son principe éliminateur (cellulose).

Fut-il jamais merveille semblable !"

UNE CULTURE NECESSAIRE

La guerre qui a produit bien des excentricités, bien des désastres, a eu par contre ce merveilleux effet de nous révéler la puissance productrice de blé de notre province. En 1918, il y eut 365,670 acres consacrés à la culture de cette céréale. Il faut, en consultant les statistiques, remonter jusqu'au delà de 1860 pour trouver l'exemple d'une si grande étendue consacrée à la production du blé. Depuis 1850, on avait vu reculer graduellement les limites de la superficie occupée par le blé. La nécessité et une bonne organisation ont suffi à nous tirer de ce mauvais pas.

Il est à souhaiter que, malgré l'épuisement progressif et presque voulu de plusieurs de nos fermes et malgré la concurrence effrénée des plaines vierges de l'ouest, la province de Québec conserve sa place d'honneur parmi les régions qui produisent du blé. Ce n'est pas tant l'étendue que l'intensité de la culture qu'il faut augmenter. Avec un bon système de rotation, de la culture sarclée, une bonne application des engrais, ce résultat sera facilement atteint. Surtout, que les cultivateurs n'oublient pas de transformer en pains toutes ces pierres..... à chaux qui restent inexploitées pendant que "la terre se meurt faute de calcaire."

Plusieurs raisons nous font un devoir de cette production. Les cultivateurs et les habitants de la province acquerront de ce fait une plus grande indépendance, et ils ne seront pas à la merci des perturbateurs du marché.

Avec le blé de chez nous, peut-être reverrons-nous les fours reprendre leur place d'honneur aux bords des routes ou près des four-nits, pour témoigner des traditionnelles qualités de nos menagères canadiennes.

Le pain blanc au teint pâle et efféminé fera place au vigoureux pain de nos ancêtres, au bon pain d'habitant, au pain du terroir qui fait les forts.

Prenons garde aussi que les générations futures nous reprochent d'avoir délaissé ces nobles traditions de la culture du blé et de la fabrication du pain de ménage. Prenons garde aussi qu'en

des temps de crise, ce peuple affamé nous demande en vain du pain !

Nous avons confiance que ce mouvement de régénération de nos sols entrepris par nos agronomes et nos meilleurs cultivateurs contribuera, avec l'action des rosées fécondantes et des autres bienfaits divins, à mettre un plus large scintillement doré dans nos champs. Les aubes des moulins ne dormiront plus, le meunier chantera le jour et la nuit, et la jolie boulangère aux prunelles incendiées par l'éclat du four pourra offrir à l'élu de son cœur la chaude mèche qui personnifiera sa vigoureuse tendresse.

GEORGES BOUCHARD.





LE CEDRE

NOUS avons pensé que nous resterions fidèle à la devise du "Terroir," qui est de ne parler que des choses du pays, en faisant la monographie du cèdre cet arbre qu'on retrouve dans presque toutes nos futaies.

L'idée de faire cette monographie nous est venue en lisant le délicieux roman que M. Damase Potvin a tout récemment publié. C'est, on le pense bien, le passage suivant qui a surtout retenu notre attention d'ingénieur forestier. "Sans doute, les pièces de cèdre qui forment sa charpente (il s'agit de la petite chapelle des Sauvages, sise à Tadoussac) ne sont plus celles qu'équarrissait, au mois de mars 1647, le charpentier Blanchard (1)."

Cette idée a été du reste fortifiée par la lecture du très intéressant mémoire que Gédéon de Catalogne adressait, le 7 novembre 1712, à Monseigneur le ministre sur *les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal.*

Catalogne y dit ceci au sujet du cèdre. "Les cèdres se trouvent par contrées, il y en a de fort gros et en quantité, sa qualité de durer longtemps en terre joint à sa légèreté le fait mettre en grand usage à clore les villes de Montréal, et des Trois-Rivières, à palissader les terrasses à Québec et généralement à clore tous les forts du pays et la plupart des clotures des champs et jardins. C'est aussi le seul bois dont on se sert à faire du bardeau. Ces arbres produisent une espèce de gomme en façon d'encens que l'on employe aux exercices de l'office divin, les terres qui les produisent comme jay déjà dit lorsqu'elles sont réduites en culture sont les meilleures" (2).

Nous aurions pu à la rigueur nous contenter de cette description de Catalogne. Nous ne l'avons pas fait pour nous donner le contentement d'écrire quelque peu.

(1) *L'Appel de la Terre*, page 31.

(2) *Le Bulletin des Recherches Historiques* No 9 Vol. XXI, page 259.

Le cèdre, que les savants appellent le *thuya occidentalis*, est un arbre à plus d'un point de vue remarquable. Ce n'est pas, comme l'espèce qui lui est alliée et que l'on retrouve dans les forêts de la Colombie-Anglaise, un arbre de grande taille.

Sa hauteur varie entre 30 et 60 pieds et son diamètre entre 12 et 36 pouces. Revêtu d'une écorce de couleur brunâtre avec des nuances grisâtres, peu profondément gerçurée, et se divisant en longues lanières fibreuses effilochées sur les rebords, il est couronné d'une cime étroite, de forme conique, formée de branches et de rameaux rigides à peu près horizontaux et aplatis. Très largement épanouie à la base, la tige défile très vite; sa forme peut être très exactement assimilée à celle d'un cône.

Cette essence préfère les terrains bas et humides. On la rencontre le long des cours d'eau ou dans les dépressions, au flanc des collines, dépressions caractérisées par la présence de terre noire. Les cèdres forment dans ces stations des peuplements de peu d'étendue. L'aire géographique de cette essence depuis la région du Lac St-Jean se développerait jusque dans la Caroline du Nord et le Tennessee, et depuis l'extrémité de la péninsule de Gaspé jusque dans le Manitoba.

Elle se distingue très nettement de tous les résineux avec lesquels les *dendrologistes* la classent. Tous les autres conifères qui peuplent nos forêts possèdent, comme on le sait, des feuilles aciculaires, c'est-à-dire des feuilles dont la forme se rapproche de celle d'une aiguille, à pointe plus ou moins émoussée. Ces feuilles ne sont pas aplaties contre les rameaux et les ramilles qui les portent, mais elles se dressent plus ou moins rigides et le moindre vent les fait s'agiter, même si les rameaux et les ramilles restent immobiles.

Les feuilles du *thuya* (ou cèdre blanc) ont, au contraire, la forme d'écailles. Elles sont d'un vert jaunâtre. Elles ne sont pas juxtaposées, mais imbriquées. Aplaties contre les rameaux et les ramilles auxquels elles adhèrent dans toute leur longueur, elles n'ont aucun mouvement à elles propre.

Il y aurait à ajouter que le feuillage du cèdre, comme le bois

du reste, est très aromatique. L'odeur qu'exhalent le feuillage et le bois de cèdre est très pénétrante et très persistante.

Ceux qui ont lu le *Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac, se souviennent, sans doute, des impressions que l'auteur rapporta de certain repas qu'il fit dans une salle de festin, comme il s'en trouve, paraît-il, dans la lune.

Cyrano crevait littéralement de faim après avoir fait, sans trop de provisions (si l'on excepte les fioles nombreuses dont il s'était muni) un voyage d'une longueur dont on se fait facilement une idée, quand on a quelque clarté de la statistique des astronomes. Il crevait littéralement de faim, disons-nous, lorsqu'il fut introduit dans une salle de festin aux murs nus par un habitant de la lune, marchant à quatre pattes, tout comme certains habitants de la terre. Pour adapter Cyrano au milieu dans lequel il devait festoyer, on le dépouilla de tous ses vêtements. Il serait ainsi plus à l'aise pour festoyer.

Il savourait à l'avance le repas qui allait lui être servi. A en juger par les odeurs qui lui arrivaient, odeurs de potages mitonnants, de viandes rissolantes, de pâtisseries et de rissolettes savantes, de fruits confits, ce repas serait tout à fait succulent. Les mirlions de la lune décidément savaient faire les choses.

Il attendit longtemps. Les odeurs les plus variées, mais toujours délicieuses à respirer et pleines de promesses, continuaient d'emplir la salle de festin aux murs nus. L'air n'était plus que d'odeurs. Aucun mets cependant n'était servi. Et l'estomac de Cyrano de plus en plus se creusait.

Cyrano songeait. On ne le laisserait pas ainsi. N'avait-il pas représenté à celui qui l'avait introduit dans la salle aux festins, qu'il n'avait rien eu sous la dent depuis plusieurs jours. Du reste, les gens qui marchent à quatre pattes ne sont-ils pas toujours très déférents? Il se rappelait ceux qu'il avait connus sur la terre lointaine. Les mets lui seraient servis; on y mettait, sans doute, la dernière main ou la dernière patte. L'odeur des viandes rissolantes, des potages mitonnants, des pâtisseries et des rissolettes savantes et des fruits confits continuait de lui arriver par bouffées. Cyrano

attendit encore quelques minutes qui lui semblèrent des heures. Bientôt apparut le porteur marchant à quatre pattes. Le porteur ne portait rien, mais, sans doute, venait-il annoncer que tout était prêt. Cyrano ne se tenait pas d'aise. Ses yeux, sa bouche, tout riait, et son visage, tout à l'heure blanc comme neige, était devenu couleur de Bordeaux. Il allait enfin manger. Mais le porteur parla. Il parlait non pas la langue des grands qui est très harmonieuse, mais la langue du peuple qui s'exprime par un tremblement de tous les membres. Le porteur agitait l'oreille, le nez, la joue, le menton et les épaules pour signifier à Cyrano d'avoir à quitter la salle du festin, maintenant qu'il était bien repu. Cyrano protesta. On se moquait de lui? Comment pouvait-il être repu lui qui n'avait rien eu sous la dent depuis plusieurs jours et à qui l'on n'avait rien servi dans cette salle aux murs nus, où grelottait son corps et se creusait son estomac? Le porteur, le regardant bien en face, agita alors ses deux oreilles, ses deux joues, ses deux épaules, ses phalangettes et ses métatarses, ce qui voulait dire; que la coutume dans la lune était de se nourrir d'odeurs, et que Cyrano, comme tout gentilhomme, devait se conformer à cette coutume du pays qu'il était venu visiter.

C'est une bien longue histoire et qui sans doute apparaîtra un peu bien légère à ces gens sérieux qui, avant de prononcer leurs oracles, se font un bec comme celui que se fait Gabriel Hanotaux quand il prophétise (Cf Léon Daudet, portrait de Gabriel Hanotaux). Si nous nous y sommes arrêté, c'est qu'il s'en dégage une leçon.

Si Cyrano au lieu d'entreprendre un aussi long voyage pour manger si peu, se fut attardé à Québec où il fut obligé, faute de fioles, d'atterrir sa machine volante, (Cf. Camille Flammarion, *Les mondes imaginaires*, page 371 à 378), n'eût-il pas eu à humer l'odeur des feuilles de cèdre consumées par le feu, un aussi bon dîner que dans la salle aux murs nus, où le conduisit un porteur marchant à quatre pattes?

Cyrano ne le fit pas, en quoi il se montra sage.

L'odeur des feuilles de cèdre que le feu consume lentement n'est pas, il faut l'avouer, tout ce qu'il y a de plus savoureux.

Les maringouins et les *brûlots*, s'ils pouvaient parler, comme parlaient au temps de Lafontaine toutes les bêtes,—beaucoup plus finement, il faut tout de même avoir le courage de le dire, que les bêtes d'aujourd'hui,—que ne nous raconteraient-ils pas? S'ils ne parlent pas, c'est peut-être bien parce que cette odeur des feuilles de cèdre que le feu lentement consume, l'été, à la porte d'un *camp*, d'un chantier ou d'une tente, leur ôte la parole en même temps que la vie, comme dit La Palisse.

L'odeur des feuilles de cèdre ne tue pas les maringouins et les brûlots; elle les chasse, comme l'odeur du bois de cèdre éloigne les *mites* amoureuses des fourrures et des laines.

Si le cèdre ne rendait service à l'humanité que par l'odeur que son feuillage et son bois exhalent, il n'y aurait pas lieu de le tenir comme un arbre très utile.

Son bois odoriférant, de couleur jaune brun clair, aux anneaux de croissance minces mais réguliers, léger, tendre, cassant, de texture plutôt grossière, de fente et de travail faciles et d'une grande durabilité, est appelé à rendre d'autres services et plus précieux.

Si l'on excepte sa très grande légèreté, c'est surtout sa durabilité qui en fait un bois de très grand prix, et c'est à cause d'elle surtout qu'il est d'un très général emploi. Cette durabilité est mise à l'épreuve, lorsque le bois est en contact avec le sol, se trouve placé dans un milieu où les variations de température sont extrêmes, dans un milieu tantôt humide, tantôt sec, un milieu où les substances organiques pourrissent facilement.

Presque partout dans la province, les rails reluisants courent parallèles sur des traverses de cèdre. Dans nos campagnes et dans nos villes, c'est l'interminable et monotone alignement des poteaux de cèdre, au sommet desquels vibrent les fils d'acier de toutes les paroles et les pensées qu'ils portent au loin.

Dans les campagnes, morcelant les champs en des carrés ou des rectangles de superficie aussi variée que les cultures sont diverses, courant d'un seul trait ou en zigzags le long d'un fossé, comme un mur mitoyen ajouré, ce sont les clôtures aux perches et aux piquets de cèdre.

A part les traverses de chemin de fer, les poteaux de téléphone et de télégraphe et les piquets de clôture, les futaies de cèdre produisent le bois à bardeaux.

Les bardeaux de cèdre, on le sait, sont d'un très grand emploi. Dans les campagnes, la plupart des maisons peu prétentieuses et très uniformes des paysans, ainsi que les bâtiments de ferme, ont une toiture en bardeaux de cèdre.

Bien que ce ne soit pas, à proprement dit, un bois de construction, il a été, en certains cas, employé à cette fin. Ainsi, dans un bulletin intitulé "*Wood-using industries of Michigan*" publié en 1912 par M. H. Maxwell, nous lisons, à la page 12, que les Pères Marquette et Dalboa construisirent, au Sault-Ste-Marie, en 1669, un fort en cèdre. D'autre part, André Michaux, dans un ouvrage intitulé *Arbres Forestiers*, parle d'une petite chapelle qu'il visita, près du lac Chicoutimi, et qui était toute de cèdre. Le passage relatif à cette chapelle mérite d'être cité, parce qu'il nous montre combien le cèdre est durable. Nous le trouvons dans une brochure de l'abbé O. Brunet, publiée en 1861 et intitulée: "*Voyage d'André Michaux en Canada*", (page 16.)

"Lors de mon voyage à la Baie d'Hudson," écrit Michaux, "j'arrivai au mois d'août, près du lac Chicoutimi, situé près du 48ème degré, et j'y trouvai encore l'église, établie en 1728 (ainsi que l'indiquait la date placée au-dessus de la porte principale) par les Pères Jésuites pour y rassembler les sauvages des environs. Ce bâtiment, construit en poutres équarries de *Thuja occidentalis* (cèdre blanc) élevées les unes au-dessus des autres, était encore en bon état, et, quoique ces poutres n'eussent jamais été couvertes, ni en dedans, ni en dehors, je les trouvai tellement intactes, qu'elles n'avaient pas été altérées de l'épaisseur d'une demi-ligne, depuis plus de soixante ans". Cette chapelle, au dire de l'abbé O. Brunet, ne tomba que soixante-dix ans plus tard. N'est-ce pas là un beau record de longévité?

Il paraîtrait que l'on a accoutumé d'extraire des feuilles et des rameaux de cèdre certaine huile qui aurait quelques propriétés pharmaceutiques. On n'a pas encore réussi à faire avec notre cèdre

ce que les Egyptiens faisaient, paraît-il, avec le cèdre du Liban. Ils en tiraient une certaine huile qu'ils utilisaient, pour préserver de l'outrage du temps, non seulement les momies, mais les cercueils où gisent les momies. Si on n'a pas fait aussi bien que les Egyptiens, c'est que nos momies sont vivantes et que notre badauderie suffit à les préserver de l'outrage du temps.

Le cèdre, à cause de sa légèreté, est employé pour faire la carcasse des canots, de ces canots au revêtement d'écorce ou de toile qui glissent sur les ondes sans bruit, comme une plume.

Le cèdre, avons-nous déjà laissé entendre, est un arbre dont l'aire géographique coïncide avec la partie nord-est de l'Amérique du Nord. Il a cependant été introduit en Europe, sous François Ier, disent les uns, comme C. de Kirwan (voir page 123, tome 2, *Les Conifères*), au XVIIIème siècle, disent les autres, comme l'écrivait le comte Amédée Visart et Charles Bomer (Cf. *Rapport sur l'introduction des essences exotiques en Belgique*, page 322). On ne le tient pas toutefois, en Europe, comme un arbre très précieux. On reconnaît qu'il est très rustique qu'il s'accommode des sols les plus variés, et qu'il résiste très bien aux basses températures, mais il semble qu'on ne le cultive que comme arbre d'ornement. On en fait des haies fort opaques et très odoriférantes et on le plante, ici et là, dans les cimetières, sans doute parce que, d'une croissance lente, il est capable longtemps d'ombrager les tertres.

Ici, au pays, nous n'avons pas souci d'en faire un arbre d'ornement, sachant bien que pas un de nos arrières-petits-neveux aimerait à se gaudir de nous devoir cet ombrage.

A. BEDARD.

Ingénieur-forestier



UN MOT D'ORDRE

A PROPOS D'“AGIR” DE ED. HENRIOT

PARMI les multiples problèmes d'après-guerre se trouve celui, nous dit M. Herriot, de faire face à des besoins nouveaux, conséquences inévitablement de notre présent état social.

En effet, dans ce livre plein d'utiles leçons, prêchant l'union économique, tout nous convie au développement d'énergies nouvelles, nous fait même un devoir de *comprendre* et de *vouloir*. “Car il n'y a pas à se le dissimuler,” remarque-t-il, “un monde nouveau a surgi, un nouvel état de choses partout s'organise.”

Oui, disons-nous après lui : Agir, voilà le *mot d'ordre*, dans tous les domaines et dans toutes les sphères de l'action intellectuelle, industrielle et commerciale: c'est-à-dire d'ordre économique et social.

Mais, comme on l'a dit très justement “l'homme ne vit pas seulement de pain”, et il est un autre domaine surtout qui devrait recevoir l'encouragement officiel, avec la collaboration de tous les pouvoirs, c'est celui des Beaux-Arts.

Qu'aux *œuvres de guerre* succèdent les *œuvres de paix*. Et tout d'abord, acclimatons chez nous le culte du *Beau*, ouvrons des académies, des conservatoires, fondons des chaires d'enseignement d'arts décoratifs et industriels et multiplions les conférences avec projections, puisque l'image a pris une telle place parmi nos délassements, hélas! trop souvent mise au service de la laideur et de la déformation; en un mot, élaborons tout un programme d'action esthétique dont un département des Beaux-Arts aurait la direction et le plein contrôle, à charge cependant de maintenir une surveillance vigilante sur les productions artistiques, tout en facilitant, par tous les moyens possibles, leur noble éclosion et leur salutaire influence.

Certes, l'on ne peut nier, qu'il y ait eu des efforts louables en ce sens et qu'une ère nouvelle,—(malgré les négations pessimistes)

s'ouvre pour nous, que petit à petit les choses de l'art, sous différentes formes, s'acclimatent chez nous et trouvent, dans notre société canadienne, un débouché plus facile; qu'à tout considérer, nos artistes même bénéficient d'un accueil plus sympathique et d'une confiance plus favorable à la réalisation de leurs plus chères et légitimes ambitions.

Car il faut que nos *artistes*, qui sont eux aussi (mais dans un ordre plus élevé) des *producteurs*, voire même des *créateurs*, puissent trouver autour d'eux l'encouragement moral et pécuniaire dont ils ont besoin pour faire œuvre durable et ce tout à l'honneur et la gloire du pays qui les vit naître.

Qu'au début de ce XXe siècle si plein de promesses et que parmi nous, de nouveaux Mécènes, amis des arts, surgissent et attachent (ainsi qu'on l'a vu dans d'autres pays et même chez nous), leurs noms à des institutions et des œuvres philanthropiques, s'attirant ainsi la reconnaissance des générations à venir, sur cette terre si fertile en miracles.

Sans compter que l'*art*, suivant un critique autorisé et un chrétien convaincu, "est un facteur social important, un puissant levier qui aide à rehausser le niveau moral d'un peuple, en le faisant participer à la vie supérieure qui l'unit à l'être infini, principe de toute vérité."

En somme tout nous invite à fournir à nos artistes quels qu'ils soient: architectes, peintres, sculpteurs, musiciens et autres—lesquels ne peuvent pas toujours vivre dans leur rêve—les moyens pratiques de satisfaire aux exigences du milieu, comme aussi d'entretenir en eux le *feu sacré*, source d'inspiration géniale et gage d'immortelle survie.

Puisse notre province, qui toujours se souvient, devenir sur ce continent, le pionnier de l'*idéal*.

J. S. LESAGE.

SUR UN ROMAN

J'AI voulu, l'autre soir, relire quelques passages du beau livre de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine" à la mémoire duquel, la Société des Arts, Sciences et Lettres veut élever, dans le cours de l'été, un mausolée, à Péribonka, et je veux, ici, relater quelques nouvelles impressions que m'a suggérées la lecture de ces belles pages.

* * *

Quand j'eus terminé la lecture de *Maria Chapdelaine* je n'ai pas pu m'empêcher de crier: "Vivent nos vieux chevaux canadiens!"

Cette exclamation très sincère avait pour origine le chapitre du roman qui a trait à la maladie et à la mort de la mère Chapdelaine. Vous ne comprenez pas? Il est donc juste que je m'explique. Dans cette relation, sublime à force de simplicité, de la mort de la mère Chapdelaine, il est fortement question du vieux cheval Charles-Eugène du père Chapdelaine et d'un autre cheval appartenant au père Néron, de Honfleur. Or, comme on le verra, ces deux bons vieux chevaux sont loin de jouer un rôle effacé dans cet émouvant épisode du roman. Il s'agit de la course, par un temps de dégel, alors que les chemins sont des plus "vilains", au curé de Saint-Henri de Taillon, au docteur de Mistouck et au "ramancheux" de Saint-Félicien.

On ne peut se faire une idée de ce qu'un romancier peut faire parcourir de chemin à deux pauvres vieux chevaux canadiens, par un temps de dégel. Ainsi, en l'espace de douze heures, Charles-Eugène va à Mistouck d'où il ramène le docteur, prend, en passant, le curé de Saint-Henri, revient à Péribonka et retourne à Honfleur où le docteur veut aller coucher chez Ephrem Surprenant.

Je connais les lieux sur le bout de mes doigts; c'est, pour Charles-Eugène, une course, aller et retour, de soixante milles en douze

heures, et par de très mauvais chemins. Brave Charles-Eugène! Il ferait la fortune d'un maquignon. Mais il a un émule. Le lendemain, en effet, le cheval du père Néron, de Honfleur, en l'espace d'un peu plus de douze heures, accomplissait une course de soixante-dix milles par les mêmes chemins, en allant chercher le "ramancheux" à Saint-Félicien et en le ramenant à Pérignonka. C'est inouï.

Et voilà comme quoi j'avais un peu raison de m'écrier: "Vivent nos bons vieux chevaux canadiens !..."

* * *

Et parmi mes impressions sur *Maria Chapdeleine*, pourquoi ne dirais-je pas ma façon de penser sur une légère invraisemblance que j'ai notée dans le roman. Elle a trait aux vieux fours faits de terre glaise et recouverts du petit toit pointu de planches et de bardeaux de cèdre?

Les femmes *d'habitants* font généralement la cuite du pain, le soir, très tard, quand pendant toute la soirée, le four a été chauffé par trois "attisées" de bois de sapin fendu et scié spécialement pour les fins auxquelles on le destine et que l'on appelle "bois de four". En passant, je signale que chacun de ces morceaux de bois de four est assez long et assez fin pour remplacer au besoin, entre les mains de la fermière, le manche à balai qui lui manquera pour chasser du jardin le coq et ses poules qui viennent faire le sac de ses plates bandes et de ses "carrés" d'oignons....

Or, Maria Chapdeleine, un soir, était assise sur le perron de la porte et veillait à la cuisson du pain dans le four.

"A vingt pas de la maison le four, coiffé de son petit toit de planches, faisait une tache sombre; la porte du foyer ne fermait pas exactement et laissait passer une raie de lumière rouge."

Et plus loin: "A la base du four la raie de lumière rouge vacille et s'affaiblit."

Ou bien les conditions de la cuisson du pain au four ont changé, ou bien mes plus récents souvenirs de la "fournée" me trompent... J'ai assisté à la cuisson, des soirs sombres et sans lune, de bien des

fournées de pain dans le vieux four paternel et je n'ai pas le moins du monde souvenir de cette raie de lumière rouge. Pendant la cuisson comme après, c'est toujours "sombre comme dans un four." En effet, la première femme *d'habitant* vous dira que lorsque le pain cuit dans le four, ce dernier ne doit pas contenir le moindre charbon ardent et la plus petite étincelle. Il suffit que la "plaque" du four soit brûlante; on y dépose les boîtes à pain et l'on ferme hermétiquement le foyer; et, avec la meilleure volonté du monde et par les soirées les plus noires, je déclare qu'il est impossible, dans ces conditions, d'apercevoir la moindre "raie de lumière rouge qui vacille" et dont parle Louis Hémon.

DAMASE POTVIN.



LA CHARRUE

*La charrue a creusé dans la terre féconde,
Au pas lourd des chevaux soumis au laboureur,
Les sillons réguliers qui ressemblent à l'onde
Déferlant sur la grève en son roulis berceur.*

*La pièce de labour sous le soc s'est ouverte;
Le grain est inhumé, la moisson va venir;
Elle poindra bientôt, en sa nuance verte,
Pour prendre ensuite au jour l'or qui doit la jaunir.*

*Mais la charrue alors dormira sur la glèbe,
Et les coupeurs de blé cueilleront la moisson
Qui deviendra le pain nourricier de la plèbe
Quand le nord soufflera, dans la morte saison.*

*Les toits projetteront leur ombre sur les neiges,
Et leur blanche fumée ornera l'horizon.
Et l'on aura du pain, du bon pain sur l'allège,
De l'espérance au cœur, aux lèvres des chansons.*

*Grâce à l'humble charrue, on s'attache à la terre
Où l'on naît; l'on veut vivre où vivaient les aïeux:
On se plaît à la glèbe, en elle l'on espère,
Jusqu'à ce qu'on y meure, attristé, plein d'adieux !*

*Ainsi que la moisson, notre âme au ciel s'élève,
Par un suprême effort et le dernier soupir;
Comme elle, nous mêlons un peu de notre rêve
Au vent du soir, avant de nous anéantir.*

*Dans le sillon natal on descend la dépouille,
Ephémère semence où pleure un souvenir:
C'est là que la charrue au soc qui se déroule
Retournera nos os blanchis, dans l'avenir !*

*L'acier traversera, hélas ! toute la cendre.
Qu'auront été nos yeux, qu'auront été nos corps !
Cœurs morts, vases brisés des beaux sentiments tendres,
Serez-vous labourés par le soc des remords !*

*Périsse notre jour, si Dieu garde l'essence !
Qu'importe la charrue et son acier tranchant !
Tâchons d'être ici-bas une bonne semence,
Qui peut y mettre encor du sien dans notre champ !*

*Dans les droits opposés que la charrue exhausse,
Le mystère est en bas, le meilleur grain en haut :
Aux blés qui vont mourir elle creuse une fosse,
Aux blés qui mûriront elle fait un berceau.*

*Au livre des moissons elle trace des lignes
Où de longs vers de terre accrochent des rayons ;
Sa droiture est un art, les sillons sont les signes
Des sévères labeurs des générations !...*

*Il est une charrue implacable, éternelle,
La divine charrue, au coutre sans merci :
La justice de Dieu trace, creuse et nivelle...
Priez Dieu dans son champ, vous la verrez d'ici !*

Louis-Joseph DOUCI:T.



LES ECHOS DE LA SOCIÉTÉ

Le lundi, 31 mars, en la salle du Recorder à l'Hôtel de Ville, la Société des Arsts, Sciences et Lettres a donné sa huitième séance publique à laquelle assistait un auditoire nombreux et distingué. Cette séance fut présidée par M. G. E. Marquis. L'hon. sénateur P. A. Choquette, qui devait être l'hôte d'honneur, n'ayant pu assister à cause de la maladie, s'était excusé par lettre.

La pièce de résistance a été une conférence faite par M. Antoni Lesage, gérant général des Prévoyants du Canada, membre de notre société, et l'un des hommes les plus au courant des choses de l'assurance-vie. M. Lesage a tracé, dans une forme attrayante, les grandes lignes de l'histoire de l'assurance; son travail, qui sera publié dans le fascicule de juin du *Terroir* est, on le verra, des plus instructifs.

Un programme varié de chant, de musique et de monologues a rempli la deuxième partie de la soirée MM. J. A. Savard et A. Poulin, deux superbes voix, ont rendu les "Pêcheurs de Perles" de Bizet, et, en rappel, l'"Angelus de la Mer" de Galoubier. Leur succès a été complet.

Mademoiselle Gabrielle Langlois, une brillante élève de M. J. Art. Bernier, a donné, au piano : "Prélude" de Chopin et Saccato-Caprice, de Vogrich. Elle a été rappelée et des applaudissements nombreux ont salué cette jeune pianiste.

La séance s'est terminée par un monologue dit par M. L. E. Gervais, directeur de l'Alliance-Artistique de Québec, qui a récité avec chaleur "La grève des Forgerons" de François Coppée, et, en rappel, une amusante fantaisie sur la "Cigale et la fourmi".

* * *

Le 29 mars dernier, la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'occasion de l'une de ses séances d'études, a reçu M. G. C. Piché,

chef du Service Forestier de la province et l'un de ses membres, arrivé récemment d'un voyage de quatre mois en Europe.

A cette occasion, M. Piché a fait aux membres de la Société une jolie et instructive causerie sur son séjour en France. M. Piché, qui est un observateur perspicace, a rapporté de son voyage, des impressions vivaces et solides de ce qu'il a vu. Il a abordé dans sa causerie, un peu tous les sujets notamment ceux qui ont trait à la situation économique créée par la guerre en France. Il a parlé également de la Foire de Lyon qu'il a visitée et a donné quelques aperçus des exportations probables en bois que le Canada pourrait tenter en France, à cette époque de la reconstruction.

A cette même séance de la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Maurice Morisset, d'Ottawa, l'un des meilleurs jeunes poètes de la capitale, qui était en visite à Québec, a récité avec chaleur un poème intitulé: "La Prière de Jeanne d'Arc" et qui est de sa composition. Les vers de M. Morisset, que le *Terroir* est heureux de publier dans son présent fascicule, ont été des mieux appréciés.

* * *

A la séance du 5 avril de notre société, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"Proposé par M. Avila Bédard, secondé par M. G. C. Piché, que des félicitations soient votées à l'hon. Cyr. F. Délage, surintendant de l'Instruction Publique, à l'occasion de sa récente nomination à la Société Royale du Canada."

Le *Terroir* est heureux d'ajouter à l'adresse de l'hon. M. Delage qui est membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, ses compliments.

* * *

A sa séance du 26 courant, la Société a été heureuse de féliciter l'un de ses membres les plus distingués, M. Ivan Vallée, que le gouvernement provinciale vient de nommer ingénieur en chef des chemins de fer de la province de Québec, M. Vallée succède, dans l'ac-

complissement de ces fonctions importantes, à son regretté père qui occupait ce poste depuis de longues années et qui est décédé, à la fin de février dernier.

Le gouvernement a eu la main heureuse en choisissant le fils pour succéder au père et ceux qui connaissent notre collègue sont certains que les autorités provinciales n'auront jamais à se repentir de sa nomination au poste important où elles viennent de l'élever.

* * *

L'idée que la Société des Arts, Sciences et Lettres a lancée dans le fascicule de mars du *Terroir* d'élever un mausolée à Louis Hémon, l'auteur si apprécié de "Maria Chapdeleine" est tombée évidemment dans de la bonne terre et elle germera plus vite qu'on ne le pense. Notre secrétaire a depuis reçu des adhésions précieuses et des appréciations des plus encourageantes. Aussi, notre liste de souscription se couvre-t-elle très rapidement. Dans notre prochain numéro, nous publirons la première liste des souscripteurs. Nous publierons également quelques extraits des lettres appréciatives que nous avons reçues à ce sujet.

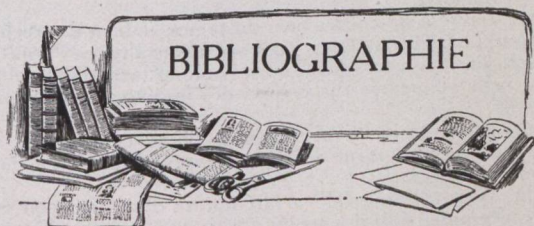
Nous profitons de l'occasion pour renouveler notre appel à tous les amis les lettres canadiennes françaises qui tous, nous en sommes sûrs, seraient heureux de justement honorer la mémoire du pauvre Hémon si péniblement enlevé aux bonnes lettres françaises... nous allions dire canadiennes-françaises.

* * *

Le prochain numéro du *Terroir* contiendra le texte complet de la conférence faite, au mois de février dernier, par M. Léon-Mercier Gouin, sur nos "amitiés ontariennes".

Ce numéro contiendra aussi une foule d'articles et de poésies de collaborateurs nouveaux.





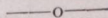
LES PETITES CHOSSES DE NOTRE HISTOIRE, par *Pierre-Georges Roy*.—première série—Lévis, 1919.—Imprimerie l'Action Sociale, Ltée.

Notre érudit chercheur québécois, M. Pierre-Georges Roy, fondateur et directeur de l'excellent "Bulletin des Recherches Historiques", vient de nous présenter, sous le titre ci-dessus, un élégant volume de format commode, bien imprimé, et dans lequel il a réuni cinquante de ses articles historiques publiés, ici et là, dans des revues et dans des journaux, par conséquent déjà perdus pour notre instruction.

Nous devons donc sincèrement applaudir cette entreprise de M. Roy de publier ses études historiques en volumes de façon que tous les amateurs de notre histoire, dont il a su, lui plus que tout autre, nous faire voir les beautés et nous démontrer l'intérêt, puissent précieusement les conserver et les relire souvent.

Cette première série de croquis historiques que nous offre M. Roy est éminemment intéressante; ce sont de petits pastels variés à souhait, bien brochés et bien présentés; des miettes de notre histoire recueillies amoureusement et sauvées de la destruction. Ces croquis sont d'une lecture attachante aussi bien à cause de leur forme simple et sans artifices qu'à cause des faits curieux, touchants et amusants à la fois, inconnus, insoupçonnés qu'ils nous révèlent. Rien, assurément n'est plus de nature à nous faire connaître et aimer notre grande histoire que la lecture et l'étude de ces petits cotés, ignorés pour la plupart, et qu'extraient des poussières de l'oubli nos patients chercheurs et antiquaires comme Pierre-Georges Roy, Benjamin Sulte, E.-Z. Massicotte et tant d'autres se condamnant, des années durant, à une œuvre obscure, ingrate pour le présent, mais que les générations futures sauront qualifier de glorieuse.

D. P.



LE DROIT PAROISSIAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, par *Jean-François Pouliot*, avocat, auteur du "Nouveau Code Municipal Annoté". La Cie de Publication Le Saint-Laurent, éditeur.—Il nous a fait plaisir de recevoir ce précieux volume, dont la presse a fait jusqu'à présent les plus grands éloges; nous convenons que ces éloges sont amplement mérités. Un ouvrage semblable a dû coûter à son auteur un effort de patience, de persévérance, de dévouement et d'énergie peu ordinaires. Le résultat a été magnifique et l'auteur a droit d'en

être fier. Les nombreux témoignages d'approbation et d'appréciation que M. Pouliot a reçus de tous les principaux personnages religieux et civils du pays lui sont déjà une récompense.

Mais si cette œuvre a dû coûter bien du temps et bien des recherches à son auteur, elle en épargne beaucoup à ceux qui ont à consulter ce "Droit Paroissial". La clarté méthodique apportée dans ce travail, le formulaire complet dont il est enrichi, la belle et logique disposition des matières traitées en rendent la consultation facile.

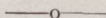
On sait que parmi tous les personnages d'une compétence indiscutable, qui ont mis en relief cet important ouvrage se trouve Mgr L.-A. Paquet et c'est une consécration au succès.

L'auteur du "Droit Paroissial" a fait œuvre d'un historien consciencieux et d'un juriconsulte impartial; il a rendu à sa patrie et à sa religion un immense service et tout le pays a le devoir de l'en féliciter.

Le prix actuel du "Droit Paroissial", fort volume élégamment relié en toile et de plus de 600 pages, est de \$8.00. Le travail est précédé d'un formulaire par M. Wilfrid Camirand, C. R., d'une lettre de Mgr L.-A. Paquet P. A., C. G., d'une lettre-préface de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, d'une introduction de M. Ernest Lapointe, C. R., M. P. et d'un avant-propos.

M. J. F. Pouliot voudra bien accepter les humbles félicitations de ses amis de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

D. P.

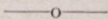


MELANGES HISTORIQUES.—Etudes éparses et inédites de Benjamin Sulte, compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse; Volume II.—G. Ducharme, Libraire-éditeur, 36 rue Notre-Dame, Ouest, Montreal, 1919.

Nous sommes heureux de constater que notre ami Gérard Malchelosse persévère dans cette entreprise qu'il a conçue de publier en volumes les études et les articles historiques de notre chercheur national Benjamin Sulte, articles et études, si nombreux qu'il faudra assurément des centaines de volumes pour en éditer seulement les plus intéressants. Et c'est pourquoi nous engageons de tout notre cœur Gérard Malchelosse à persévérer jusqu'au bout. La tâche est ardue, ingrate; il faudra des sacrifices de toutes sortes, une somme d'énergie et de dévouement que peu d'éditeurs chez nous possèdent; qu'importe, il faudra aller jusqu'au bout et procurer aux amateurs de notre belle histoire l'avantage de posséder, un jour, dans les rayons de leur bibliothèque, bien à la main, ces lingots amoureux recueillis dans la mine si précieuse de nos archives, lavés, travaillés, passés au tamis et sertis des pierres précieuses qui sont ces commentaires, ces jugements et ces réflexions d'un patriote qui a passé soixante années de sa vie à peiner dans les poussiéreuses cryptes de nos archives nationales.

Ce second volume des "Mélanges Historiques" de Benjamin Sulte qui vient de paraître n'est pas moins intéressant que le premier; et ce n'est pas peu dire. On sait le succès du premier. Ce second volume contient dix belles et fortes études sur les sujets les plus variés de l'histoire canadienne, la petite et la grande, l'une et l'autre fouillée jusqu'au tréfonds, depuis la pompe à feu aux Trois-Rivières jusqu'à la formation des grands lacs.

D. P.



MILLE ET UN JOURS DE PRISON, par le Dr Henri Béland; l'Imprimerie de l'Eclaireur, Beauceville, éditeur.

Voilà cinq ans, un Nostradamus quelconque qui nous eût prédit, comme cela, qu'en 1919, un député du district de Québec publierait un volume dans lequel il relaterait, au jour le jour, une vie de captivité de plus de trois ans dans une forteresse d'Allemagne, et qu'il dirait la stricte vérité, eût été immédiatement conduit au cabanon, les mains liées. Les "Mille et un jour de prison" du Dr Henri Béland, député de Beauce, nous prouve aujourd'hui que nous aurions commis, voilà cinq ans, un épouvantable déni de justice à l'égard de ce voyant et prouve aussi notre peu de perspicacité dans l'avenir. Le Dr. Béland, député de Beauce, a passé plus de mille et un jour prisonnier des Allemands, dans une sombre forteresse de Berlin, et c'est cette vie de captivité presque invraisemblable qu'il relate dans le passionnant volume que vient de publier la Cie de l'Éclairer de Beauceville.

Autrefois, dans nos jeunes années, nous avions "Mes Prisons" de Sylvio Pellico, récit que nous avons toujours regardé comme une légende mais dont la lecture captivait notre jeune imagination. Ce récit de Sylvio Pellico est, en effet, réellement une légende, auprès de celui que nous fait le Dr Béland, dans "Mille et un jour de prison" et qui est la réalité, la réalité monstrueuse d'un siècle de lumière et de civilisation—prétendait-on en certains quartiers.

Car on revient vite de cette impression quand on a lu le récit du député de Beauce, l'une des premières victimes canadiennes de la barbarie de ceux qui ont fait, pendant quatre ans, peser sur le monde entier, le cauchemar qui vient à peine de s'évanouir.

Dans cet élégant volume qui vient de paraître, le Dr Béland relate, d'une plume naturelle et facile, tous les incidents passionnants de sa captivité en Allemagne, les affres qui l'ont précédée, en Belgique, où il filait les jours heureux d'une lune de miel, et les joies qui ont suivi la délivrance.

Ce volume devrait se trouver dans toutes les familles de la province de Québec; sa lecture agréable et passionnante, devrait remplacer celle de bien des œuvres dont tout le texte ne vaut pas seulement le titre du "roman vécu" du Dr Henri Béland.

D. P.

—o—

DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE CANAC-MARQUIS ET FAMILLES ALLIEES, par le R. P. Victor Charland, Dominicain.—Volume grand-octavo de 420 pages, plus 51 planches hors-texte, portant de nombreuses photographures des membres de cette grande famille, de même que de la ville de Lacarne, département du Tarn, France, d'où partit l'ancêtre, en 1685, pour venir s'établir à Ste-Famille, île d'Orléans, Nouvelle-France.

Autrefois, quand on voulait qualifier, par un adjectif approprié, un travail qui avait demandé beaucoup de recherches et d'attention, l'on disait: "C'est un ouvrage de *bénédictin*". Pour rendre justice à l'œuvre que vient de compléter le R. P. Charland, l'on peut dire qu'il a fallu toute la piété filiale (sa mère est un Marquis) et l'énergie du *dominicain* pour mener à bonne fin cette entreprise. En effet, le *Dictionnaire généalogique de la famille Canac-Marquis, etc.*, ne renferme pas moins de 3,500 mariages avec les rejetons qui en sont issus dans la descendance masculine, jusqu'à 1918. L'auteur a été assez heureux pour obtenir des renseignements précieux sur la famille et la ville d'où sortit l'ancêtre, Marc-Antoine Canac, sur sa vie à Ste-Famille, I. O., son mariage, ses enfants et la nombreuse postérité de ceux-ci. L'hypothèse de l'origine du surnom de "Marquis", ajouté à celui de "Canac" est fort probante. Tout cela est ra-

conté de façon originale et avec mille détails intéressants, dans un chapitre préliminaire.

Si vous voulez connaître votre parenté, par consanguinité ou par alliance, avec un Canac-Marquis ou une famille alliée, rien de plus facile avec la clef donnée par l'auteur dans le volume, et l'ordre alphabétique qu'il a suivi. La deuxième partie, "Descendance éminée" contient 300 noms divers : Asselin, Audet, Baillargeon, Beaulieu, Bernard, Côté, Drouin, etc., etc. Les Drouin seuls y comptent au moins 50 mariages ou familles. La troisième partie, "Familles alliées", présente 434 noms différents, dont 134 ne se trouvent pas dans la deuxième partie. On voit donc qu'à part les Canac-Marquis beaucoup d'autres familles pourraient trouver de l'intérêt dans ce volume.

Comme exécution typographique, l'ouvrage est irréprochable, et malgré la somme considérable que lui a coûté cette publication, M. le chevalier F. Canac-Marquis, industriel de la paroisse de St-Malo, Québec n'en veut tirer aucun bénéfice. Bien au contraire, il en a donné 150 exemplaires pour être vendus au profit de la chapelle des Dominicains de Québec, chapelle actuellement en construction Grande-Allée.

Il est de tradition, chez nous, de conserver précieusement tout ce qui a appartenu aux ancêtres et c'est toujours avec émotion que les vieux rappellent leurs souvenirs d'enfance. Que dire donc d'un volume qui contient la généalogie de toute la famille Canac-Marquis depuis 234 ans ! Peu de familles, dans la province, ont l'avantage de posséder un tel trésor, car il a fallu des années de recherches, sans compter de fortes dépenses encourues pour souder tous les anneaux de cette chaîne ininterrompue depuis bien au-delà de deux siècles.

On peut se procurer ce volume à raison de \$4.25 en s'adressant à M. G. E. Mcrquis, Bureau des Statistiques, Québec.

G. E. M.

REPOSE DE M. C.-J. MAGNAN, INSPECTEUR GENERAL, A M. T.-D. BOUCHARD, DEPUTE DE ST-HYACINTHE.—On se rappelle sans doute le débat sur l'instruction obligatoire, au cours de la dernière session de la législature provinciale. Le député de St-Hyacinthe, M. T.-D. Bouchard, à cette occasion, avait accusé l'inspecteur général des écoles catholiques de jongler avec les statistiques de l'enseignement et de tronquer certains textes de revues pédagogiques françaises.

Piqué au vif dans son honneur professionnel et sa probité littéraire, l'inspecteur général invita le député de St-Hyacinthe à un débat académique, sur cette question à l'Université Laval. M. Bouchard refusa de s'y rendre, mais M. Magnan parut quand même à la tribune au pied de laquelle tout le Québec intellectuel se pressait.

Pendant plus d'une heure et demie, l'inspecteur général disserta éloquentement sur la question en litige et prouva, à la satisfaction générale, qu'il n'avait fait que citer honnêtement et commenter loyalement des textes et des statistiques officielles.

M. Magnan ne fut pas tendre envers le député de Saint-Hyacinthe.

Ce discours, précédé d'un avant-propos et suivi d'un *Epilogue* et d'*Appendices*, l'*Action Sociale Limitée* vient de l'éditer.

C'est une pièce à conserver par tous ceux qui suivent d'un œil attentif l'évolution de notre système scolaire, car il semble bien que les tenants de l'instruction obligatoire ne se comptent pas pour battus, après ce premier échec.

G.-E. M.

PROVINCE DE QUEBEC (Canada)

Terres à vendre

Brillant avenir pour les colons et les industriels

Il y a plus de SIX MILLIONS d'acres de terres—arpentées et divisées en lots de fermes—à vendre dans la province de Québec.

Le prix de ces terres est de soixante sous l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des régions suivantes :

Région du Lac St-Jean et du Saguenay;—Région de l'Outaouais et du Témiscamingue; la Vallée de Métapédia;—la Gaspésie;—l'Abitibi.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières—ou les permis de couper du bois sur les terres de la Couronne—se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois: pin, épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, mérisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de cinq piastres par mille payable avant le premier septembre de chaque année.

FORCES HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département des Terres et Forêts loue les cascades ou chûtes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance de ces forces hydrauliques.

Pour renseignements plus précis, s'adresser au

DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

QUEBEC, CANADA

Sommaire :

BIENVENUE, D. P.....	Pages	1
AU 22 ^e BATAILLON, poésie, Joseph Patry.....		3
AMITIÉS ONTARIENNES, conférence par Léon-Mercier-Gouin.....		4
EXCELSIOR! poésie, Alonzo Cinq-Mars.....		14
MARIA CHAPDELAINÉ, pièce inédite, en cinq actes (1er acte) Alonzo Cinq-Mars et Damase Potvin.....		15
NOS PEINTRES QUEBÉCOIS: M. Ivan Neilson, par H. Magnan; Elzébert Garneau, par J. E. Lesage.....		28
NOS MAISONS D'ASSISTANCE, G. E. Marquis.....		32
PATRIARCALES ET VÉNÉRABLES COUTUMES, N. Levasseur.....		39
LES ÉCHOS DE LA SOCIÉTÉ.....		43
BIBLIOGRAPHIE.....		47
Gravure		
LÉON-MERCIER GOUIN, (portrait).....		4

Abonnement : Un an, \$1.00. Six mois, \$0.50. Etranger, \$1.50

Taux d'annonces sur demande

Adresse: D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Crémazie, Québec.

La Société des Arts, Sciences et Lettres

(Extraits de la constitution)

I.—La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper les Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.

II.—Les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont classés en trois catégories: 1^o Associé, 2^o Actif, 3^o Honoraire.

1^o Le membre **Associé** est celui qui, en raison de ses aptitudes ou de ses goûts, peut aider la Société à atteindre son but ;

2^o Le membre **Actif** est un membre Associé qui a produit un travail littéraire, scientifique ou artistique jugé satisfaisant par le comité d'études;

3^o Le membre **Honoraire** est celui qui a rendu ou peut rendre à la Société des services appréciables.

III.—La contribution annuelle est de \$5.00 payable en un versement.